



Revue archéologique de l'Est

tome 65 | 2016
n°188

Un stock de céramiques du troisième quart du II^e S. à Saint-Georges-de-Reneins/*Ludna* (Rhône) : étude de la fosse 657

Cécile Batigne Vallet et Richard Delage



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8943>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016
Pagination : 349-369
ISBN : 978-2-915544-36-7
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Cécile Batigne Vallet et Richard Delage, « Un stock de céramiques du troisième quart du II^e S. à Saint-Georges-de-Reneins/*Ludna* (Rhône) : étude de la fosse 657 », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 65 | 2016, mis en ligne le 12 octobre 2017, consulté le 25 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8943>

UN STOCK DE CÉRAMIQUES DU TROISIÈME QUART DU II^e S. À SAINT-GEORGES-DE-RENEINS / LUDNA (RHÔNE) : ÉTUDE DE LA FOSSE 657

Cécile BATIGNE VALLET*, Richard DELAGE**

Mots-clés Boutique, entrepôt, sigillée, céramique commune, mortier, gallo-romain, commerce.

Keywords Boutique, warehouse, Samian ware, common, mortar, gallo-roman, business.

Schlagwörter Laden, Lager, Sigillata, Gebrauchskeramik, Mörser, gallo-römisch, Handel.

Résumé À Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), une occupation antique desservie par la Saône et par une grande voie correspond à une petite agglomération à vocation vraisemblablement commerciale. Lors de fouilles récentes, une fosse a livré un ensemble de mobiliers céramiques dont la composition s'est révélée particulièrement atypique : peu de catégories attestées, une présence majoritaire de sigillées qui, toutes, portent les stigmates du feu, des séries de formes identiques, des productions exclusivement importées. Ces données ne correspondent en rien à celles d'une poubelle domestique. En revanche, elles peuvent témoigner de l'existence d'un entrepôt ou d'une boutique détruit par le feu. La confrontation de l'ensemble des indices chronologiques permet de dater cet événement après 150, sans doute au cours des décennies 150 et 160. Ces mobiliers nous offrent ainsi un aperçu des choix opérés par un commerçant en matière d'approvisionnement : céramique sigillée originaire de Lezoux (Puy-de-Dôme), mortiers issus certainement des ateliers de la vallée du Rhône et céramique commune tournée rouge bourguignonne.

Abstract A roman settlement at Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) seems to have been a small commercial conurbation serviced by the Saône and a major road. During a recent excavation, a pottery assemblage, atypical in its composition, was found in a pit. The assemblage contains little known vessel types, mainly Samian ware, all of which had traces of fire, several series of identical forms and exclusively imported productions. This does not seem to be a simple refuse pit. The pottery could however come from a warehouse or boutique that was destroyed by fire. The chronological analysis indicates a date after 150 AD, probably around 150-160 AD. The pottery gives us a glimpse of the supply choices made by a trader: Samian ware from Lezoux (Puy-de-Dôme), mortars probably from a workshop in the Rhone valley and wheel made red common ware from Burgundy.

Zusammenfassung Bei der an der Saône und einer bedeutenden Römerstraße gelegenen antiken Siedlung in Saint-Georges-de-Reneins (Departement Rhône) dürfte es sich um eine kleine Siedlung von Händlern gehandelt haben. Bei neueren Grabungen stießen die Archäologen auf eine Grube mit Keramikmaterial, dessen Zusammenstellung sich als besonders ungewöhnlich erwies: nur wenige Kategorien waren bezeugt, hauptsächlich Sigillata, die Scherben wiesen sämtlich Brandspuren auf, Serien dergleichen Form, ausschließlich Importware. Dieses Inventar entspricht in keiner Weise der Abfallgrube eines Wohnhauses. Es könnte dagegen von einem Lager zeugen oder einem Laden, den ein Feuer zerstört hatte. Die Gegenüberstellung der chronologischen Indizien erlaubt es, den Brand nach 150 zu datieren, wohl in die 150er oder 160er Jahre. Das Keramikmaterial vermittelt eine Vorstellung vom Warenangebot eines Geschirrhändlers: Terra Sigillata aus Lezoux (Departement Puy-de-Dôme), Mörser wohl von den Produktionsstätten im Rhonetal sowie rote scheibengedrehte Gebrauchskeramik aus der Bourgogne.

LAGGLOMÉRATION DE LUDNA ET LA FOSSE 657

La commune de Saint-Georges-de-Reneins, à l'extrémité septentrionale du département du Rhône, est située en rive droite de la Saône, à une quarantaine de kilomètres au nord de Lyon /

Lugdunum et à une trentaine de kilomètres au sud de Mâcon / Matisco (fig. 1). Le site du Patural, localisé au sud du bourg actuel et à quelques centaines de mètres de la Saône, a été découvert en 1853 lors de l'aménagement de la voie de chemin de fer reliant Paris à Lyon. Situé sur une butte de la terrasse würmienne qui domine la rivière, il est limité, au sud, par un chemin orienté

* CNRS, Laboratoire ArAr (UMR 5138-Archéologie et Archéométrie), Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 7, rue Raulin, 69365 Lyon Cedex 7. cecile.batigne@mom.fr

** Inrap, Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné, 7 rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné - UMR 8546, CNRS-ENS, Paris. richard.delage@inrap.fr

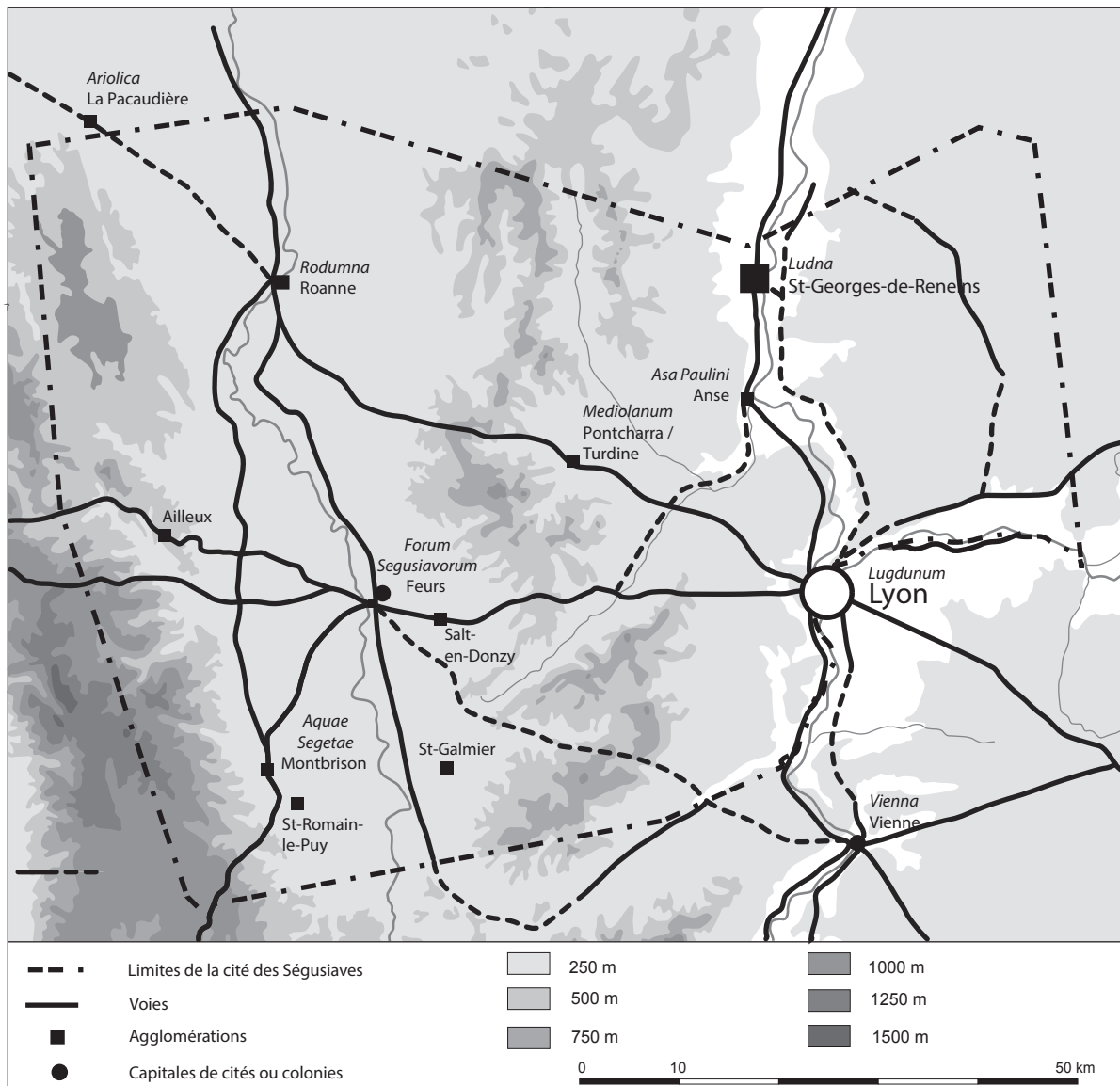


Fig. 1. Le territoire des Ségusiaves. D'après BÉAL et alii, 2013 (dessin : J.-C. Béal, mise au net : Y. Montmessin).

est-ouest en usage certainement dès l'époque antique; ainsi aurait-il pu exister un lien direct entre la Saône et le site. Dès sa découverte, il a été assimilé à la station *Lunna* indiquée sur la Table de Peutinger et mentionnée par l'Itinéraire d'Antonin (BÉAL et alii, 2013, p. 28).

L'agglomération antique de *Ludna*, traversée par la voie menant de *Lugdunum* à Langres / *Andemantunum*, appartenait au territoire des Ségusiaves (BÉAL, 2007), et devait ainsi en constituer un des habitats groupés les plus septentrionaux.

Si l'Âge du Bronze est vraisemblablement attesté dans la localité grâce à un lot de mobilier conservé au musée de la mairie de Saint-Georges-de-Reneins, mais dont les origines ne sont pas toujours assurées (BUISSON, 1993, p. 22-25), les occupations des époques gauloise et romaine sont les mieux illustrées. Les fouilles programmées par J.-Cl. Béal entre 2003 et 2007, qui ont permis de proposer une topographie pour l'agglomération antique (BÉAL et alii, 2013), ont aussi précisé la chronologie de la fréquentation gauloise. Quelques sondages, dont les plus éloignés étaient distants de 140 m, ont livré des niveaux de sols reposant sur le terrain naturel, accompagnés d'amphores italiennes, de céramiques régio-

nales et importées, de monnaies et d'objets métalliques datant de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. (BATIGNE VALLET et alii, 2009). Isolés de cette première phase d'occupation par un épais remblai, les niveaux antiques de *Ludna* révèlent des entrepôts, une aire de service construite sur le mode d'une terrasse accueillant des greniers aériens érigés en étroite liaison avec la voie, un petit sanctuaire, un secteur thermal et un four de potiers (fig. 2). Ces constructions ont été fréquentées depuis le règne d'Auguste jusqu'à une période qu'il est difficile de préciser mais qui couvre probablement le II^e s. après J.-C. (BÉAL et alii, 2013, p. 32-124).

Le mobilier qui fait l'objet de la présente étude a été retrouvé dans une cavité fouillée en partie en 2005. Elle avait été creusée dans les remblais constitutifs de la terrasse artificielle, entre deux bâtiments sur piliers maçonnés donnant sur la voie et interprétés comme des greniers aériens séparés par un espace dont on ne sait s'il avait accueilli un troisième bâtiment, détruit, ou un espace de circulation (*ibid.* p. 104-105). Leur construction date vraisemblablement du dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. et l'un d'eux a subi une extension dans le courant du II^e s. Il n'a pas été possible de connaître le niveau à partir duquel la fosse avait été excavée.

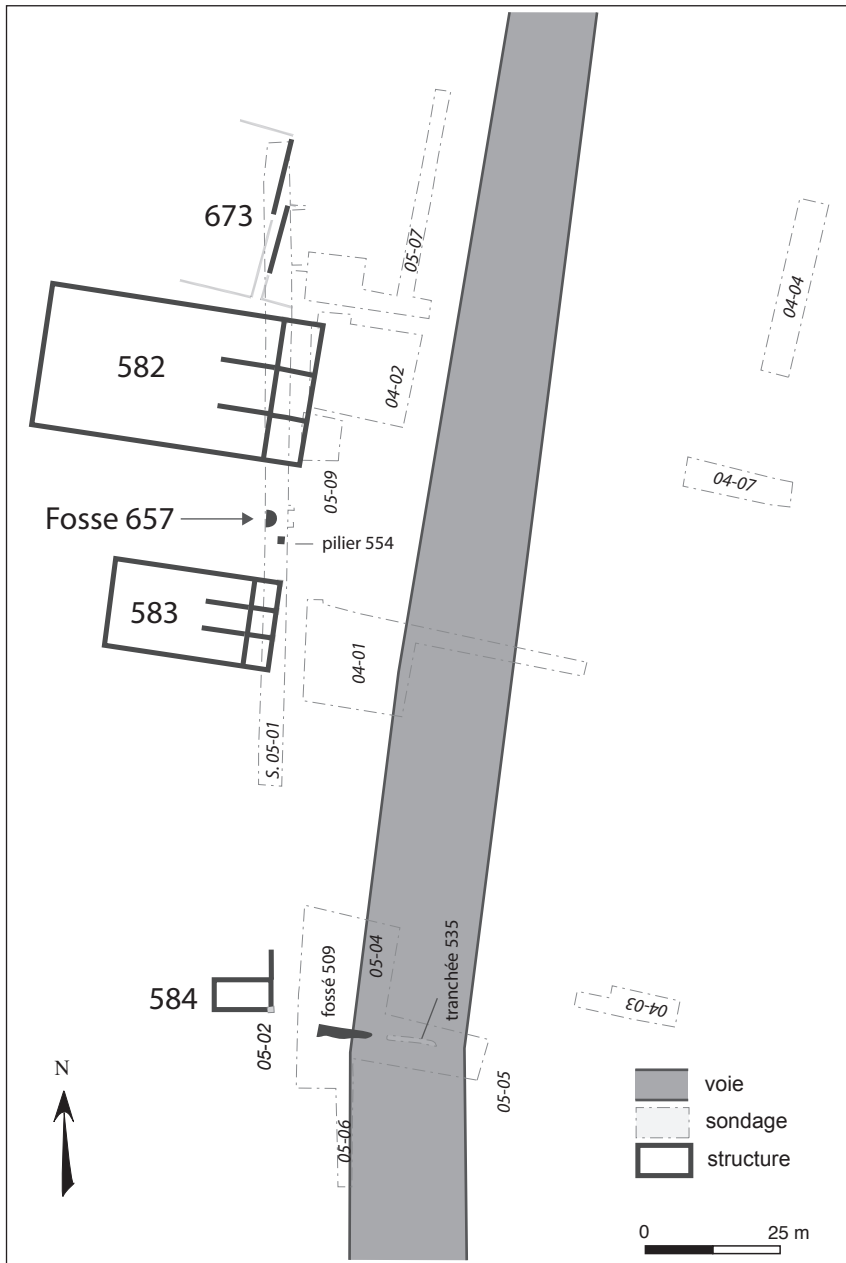


Fig. 2. Plan partiel de la partie centrale et méridionale de la terrasse des horrea. D'après BÉAL et alii, 2013 (dessin : J.-C. Béal ; mise au net : M. Lagrange).

En effet, l'érosion particulièrement forte dans cette partie du terrain a détruit les niveaux supérieurs et le remplissage de la fosse était de ce fait visible immédiatement sous la terre arable et son niveau d'ouverture, disparu, n'a donc pas pu être déterminé. Même si la morphologie de ce creusement est inconnue dans sa partie ouest, puisque contenue dans la berme ménagée par le chemin vicinal, son plan semble circulaire. Son diamètre est de 1,80 m à l'ouverture et de 1,20 m à la base, située à 1,25 m plus bas. Le remplissage de cette fosse ne présente aucune stratigraphie et a donc été effectué en une seule fois. Il est majoritairement composé de fragments de céramiques, dont une grande partie porte des traces d'incendie. Il comprend également de très nombreux fragments de cloison en terre à clayonnage (*opus craticium*) brûlés, qui ont conservé les empreintes de baguettes de 15 à 24 mm de diamètre, parfois refendues et entrecroisées. La fosse 657 contient aussi des clous et quelques fragments d'enduit peint de couleur rouge et de couleur noire alors que les fragments d'os sont très rares. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse des débris d'un

troisième bâtiment implanté à l'origine entre les deux greniers, et qui aurait été nettoyé à la suite d'un incendie.

ANALYSE DU LOT DE CÉRAMIQUES

Les mobiliers recueillis dans la fosse 657 représentent un lot de céramique de 2 128 fragments pour 270 NMI¹ (fig. 3).

1. Avec un ensemble aussi important de fragments de vaisselle appartenant à très peu de formes différentes et présentant une forte standardisation, la recherche du NMI doit s'appuyer sur plusieurs critères si on ne veut pas aboutir à des résultats aberrants au regard d'autres modes de comptage et, surtout, des résultats obtenus pour d'autres catégories céramiques. Ainsi, en plus du classement typologique a-t-on procédé, en ce qui concerne les sigillées, à des distinctions sur la base de mesures : groupes de diamètre, mesure de l'épaisseur de lèvres, mesures relatives à des formes particulières (place du filet médian), etc. Au final, ce processus a permis la création de petits groupes de bords et de fonds qui ont pu aisément faire l'objet de distinctions.

| Catégories | NR | % NR | NMI | % NMI |
|------------------------|-------------|------------|------------|------------|
| Céram. fines | 1250 | 59 | 141 | 51 |
| Sigillée | 1234 | 99 | 140 | 99 |
| Autres | 16 | 1 | 1 | 1 |
| Céram. communes | 878 | 41 | 129 | 43 |
| Claire calcaire | 593 | 68 | 75 | 59 |
| Tournée rouge | 234 | 27 | 46 | 36 |
| Autres | 51 | 5 | 8 | 5 |
| Amphores | 6 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 2128 | 100 | 270 | 100 |

Fig. 3. Quantifications des catégories céramiques (par grandes familles).

L'assemblage se singularise par le fait que la quasi-totalité des pièces peut être attribuée à seulement trois catégories : la céramique sigillée, qui comporte pas moins de 140 individus, soit plus de la moitié des vases mais l'essentiel des céramiques fines, la céramique commune claire calcaire, ainsi que la céramique commune tournée rouge. Les autres catégories témoignent de proportions marginales².

1. LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

La céramique sigillée se compose d'un lot particulièrement homogène. De nombreuses observations peuvent en témoigner. Presque tous les fragments ont subi des altérations dues au feu, qui attestent leur présence au sein d'un même lieu avant que celui-ci ne soit détruit par un incendie. Par ailleurs, le bris des pièces est intervenu avant leur altération comme le montre bien la présence de fragments jointifs présentant des couleurs très différentes sans effet de transition de part et d'autre de la cassure, ou encore l'observation de vitrification sur les parois et les tranches de certains tessons.

Le corpus des formes et les caractéristiques morphologiques des vases, mais également la série des estampilles et des décors, confortent également pleinement ces observations.

En l'état, ce lot est représenté par 1 234 fragments permettant de proposer une estimation du nombre de vases de l'ordre 140 NMI ou encore 74 EVEs.

Cinq fragments seulement s'en distinguent. Ils ne portent aucune trace de feu et appartiennent à des productions qui constituent vraisemblablement des pièces résiduelles ou éventuellement intrusives par rapport au lot dominant. Il s'agit d'un fragment de sigillée italique de la période augustéenne, de deux autres vases du sud de la Gaule (forme fermée indéterminée et Drag. 29 du 1^{er} s.), mais aussi d'un petit fragment de panse de mortier de type Curle 21 probablement originaire du centre de la Gaule, mais sans certitude toutefois.

2. À part les trois catégories principales, la fosse a livré quelques fragments de céramique commune tournée grise et de céramique non tournée, de céramique peinte provenant des ateliers de Saint-Romain-en-Gal et peut-être du Centre, d'amphores de Bétique et peut-être de Gaule (Gauloise 4). Nous avons aussi compté quelques tessons de céramique engobée se référant probablement à de la céramique métallescente de première génération et un fragment d'une céramique à engobe orange qui pourrait appartenir à une production bourguignonne « à l'éponge ».

| Classe morpho. | Réf. typo. | NR | % NR | NMI | % NMI | EVE | % EVE |
|-------------------|-------------------|-------------|-------------|-------------|---------------|--------------|-------------|
| Coupelle | Drag. 33 | 637 | 51,8 | 76 | 54,3 | 54,37 | 73 |
| | Lez. 44 | 1 | | 1 | 0,7 | 0,18 | 0,2 |
| | Lez. 48 | 20 | 1,6 | 5 | 3,6 | 1,92 | 2,6 |
| | Sous-total | 658 | 53,5 | 82 | 58,6 | 56,47 | 76,1 |
| Assiette /plat | Lez. 43 | 24 | 1,9 | 6 | 4,3 | 1,84 | 2,5 |
| | Lez. 49 | 52 | 4,2 | 9 | 6,4 | 3,38 | 4,5 |
| | Lez. 54 | 238 | 19,4 | 27 | 19,3 | 10,82 | 14,5 |
| | Lez. 32 | 1 | | 1 | 0,7 | 0,05 | 0,07 |
| | Lez. 45 | 9 | 0,7 | 2 | 1,4 | 0,725 | 1 |
| Sous-total | 324 | 26,4 | 45 | 32,1 | 16,815 | 22,6 | |
| Coupe | Drag. 37 | 48 | 0,4 | 13 | 9,3 | 1,24 | 1,6 |
| Indét. | Indét. | 199 | 16,2 | 0 | | 0 | |
| Total | | 1229 | 100 | 140 | 100 | 74,52 | 100 |

Fig. 4. Quantifications du répertoire des céramiques sigillées.

1.1. Présentation des données

1.1.1. Composition du répertoire

Le répertoire des céramiques sigillées se compose d'un faible nombre de référents typologiques³ (neuf attestations seulement) qui se répartissent au sein de trois classes morphologiques : coupelle, assiette/plat et coupe (fig. 4).

La première, attestée par trois formes, est la plus fréquente avec une représentation de 53 à 58 % du lot pour les comptages en NR et NMI et pas moins de 76 % pour les évaluations en EVE⁴.

Une forme domine nettement ce répertoire : la coupelle tronconique Drag. 33 qui représente 92 à 97 % de cette classe morphologique (tous comptages).

La série des assiettes/plats, avec cinq formes, occupe la seconde position (26 à 32 % des NR et NMI). Là encore, le corpus est largement dominé par l'une d'entre elles, à savoir l'assiette Lez. 54 (Drag. 18/31), dont la proportion au sein de cette classe morphologique se situe entre 60 et 73 % suivant le mode de comptage.

La dernière classe représentée, celle des coupes, ne l'est que par des vases moulés hémisphériques Drag. 37. Treize individus ont pu être différenciés. Les décors peuvent être rattachés, pour l'essentiel, à deux groupes stylistiques.

1.1.2. Origine des vases

Caractériser l'origine de vases sigillés nécessite bien souvent de confronter plusieurs paramètres : données techniques, répertoire des formes et éléments spécifiques tels les estampilles et les décors.

3. Liste des abréviations typologiques utilisées : Curle : CURLE, 1911 ; Drag. ou Déch. : DRAGENDORFF, 1895-1896 et à partir de 56 : DÉCHELETTE, 1904 ; Lez. : BET, DELOR, 2000 ; Walt. : WALTERS, 1908.

4. Il s'agit là de la seule différence majeure que l'on peut mettre en évidence entre les résultats des différents modes de comptage. Elle s'explique aisément par une des lacunes fondamentales des quantifications en EVE, à savoir la surévaluation des pièces ayant le plus petit diamètre au détriment des pièces les plus grandes, car les taux de fragments et dispersion de ces séries sont très différents.

Dans le cas présent, tous les indices convergent pour proposer au lot dominant une origine lézovienne. Les caractéristiques techniques qui, ordinairement, constituent un critère de première importance, n'apportent dans le cas présent qu'une contribution modeste. La raison tient au fait que les vases ont tous subi l'action du feu et qu'une bonne partie d'entre eux a des caractéristiques techniques totalement altérées. Seules quelques pièces présentent encore, sur une faible portion de leur surface, des couleurs de vernis et des aspects de pâtes qui permettent de faire des observations. Dans de tels cas, les vernis sont rouges, plutôt brillants et les pâtes sont de couleur saumon avec une répartition relativement homogène des nodules carbonatés. Ces caractéristiques sont celles des pâtes calcaires du II^e s. et plus particulièrement des pièces lézoviennes entre les années 140 et 190. Au-delà de cette période, les vernis sont systématiquement mats et de couleur foncée, avec des pâtes saumon foncé ou rouge et de rares points de chaux, ce qui n'est pas le cas des pièces de cet ensemble.

1.2. Analyse du répertoire

1.2.1. Coupelles Drag. 33

Le lot des coupelles Drag. 33 (fig. 5), fort de 637 fragments, a pu faire l'objet de deux séries de mesures (fig. 6) : d'une part le diamètre d'ouverture (a) et d'autre part la hauteur de vase entre la carène de bas de panse et le sommet (b).

Les données obtenues mettent en évidence la grande cohérence de cette série (fig. 7). Seule cinq fourchettes de diamètre d'ouverture peuvent être définies dont l'une, correspondant à 110/112 mm, regroupe l'essentiel des occurrences : 70 % des NMI et 53 à 56 % des totaux pour les autres modes de comptage.

Les hauteurs entre le bord et la carène de 61 fragments mettent en évidence une standardisation assez poussée avec une moyenne de 48,6 mm pour un écart-type de 3. Ces résultats sont par ailleurs exactement ceux obtenus pour les seuls vases de

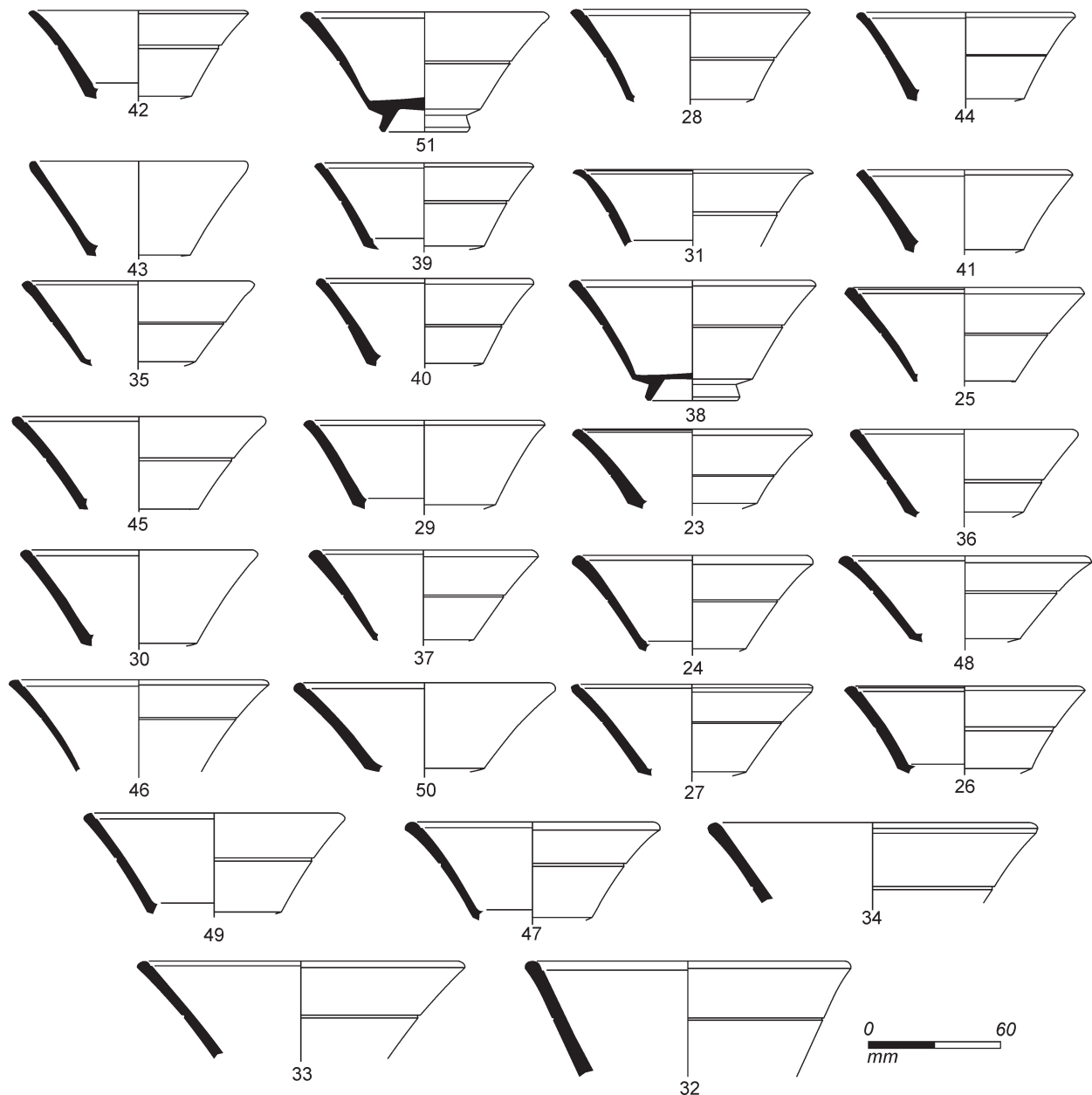


Fig. 5. Dessins de quelques formes Drag. 33 (dessins : R. Delage).

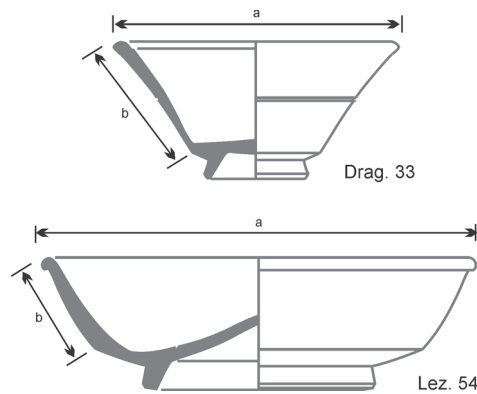


Fig. 6. Séries de mesures prises sur les coupelles Drag. 33 et assiettes Lez. 54 (dessins : R. Delage).

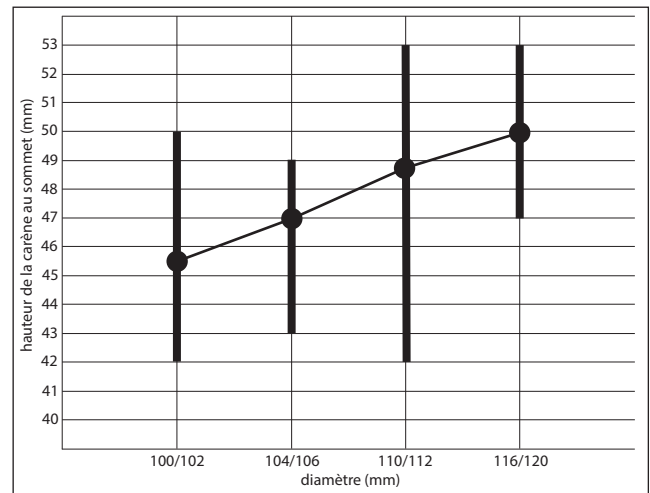


Fig. 8. Coupelles Drag. 33 : confrontation des différentes mesures. Les barres verticales représentent l'amplitude des mesures de hauteur de la carène au sommet et les points les moyennes pour chacun des groupes de diamètre.

| Drag. 33 | | Fragments dont le diamètre du bord peut être évalué | | | | Autres fragments | | | Total | |
|-----------------------------|-------------------|---|------------|------------|------------|------------------|------|------|-------|---------|
| | | 100/102 mm | 104/106 mm | 110/112 mm | 116/120 mm | 150 mm | bord | fond | | panse |
| Quantifications | NR | 35 | 19 | 161 | 74 | 11 | 186 | 35 | 116 | 637 |
| | NMI | 7 | 5 | 53 | 7 | 4 | | | | 76 |
| | EVE | 6,40 | 3,97 | 27,49 | 10,05 | 1,18 | 5,27 | | | 54,37 |
| Mesures bord carène (en mm) | amplitude | 42 - 50 | 43 - 49 | 42 - 53 | 47 - 53 | | | | | 42 - 53 |
| | moyenne | 45,22 | 46 | 48,89 | 50,35 | | | | | 48,62 |
| | écart-type | 2,587 | 2,53 | 3 | 1,77 | | | | | 3,056 |
| | NR pris en compte | 9 | 6 | 29 | 17 | | | | | 61 |

Fig. 7. Mesures des coupelles Drag. 33.

diamètre 110/112 mm. D'un point de vue général, il peut être observé une progression proportionnelle des hauteurs de vases et des diamètres d'ouvertures (fig. 8). Les moyennes augmentent de 1 à 2 points par série. Par ailleurs, les hauteurs minimales évoluent également dans le sens d'une augmentation. Les vases dont les diamètres sont compris entre 110 et 112 mm ont ainsi une hauteur minimale de 42 à 43 mm alors que la série suivante (116/120 mm de diam.) débute à 47 mm. En revanche, les hauteurs maximales évoluent peu.

1.2.2. Assiettes/plats Lez. 54

Les assiettes Lez. 54 bénéficient également, au sein de ce dépôt, d'une bonne représentation (fig. 9) : 238 NR pour 27 NMI. Des mesures identiques à celles pratiquées sur coupelles Drag. 33 ont été effectuées (fig. 6).

Les diamètres d'ouverture des assiettes Lez. 54 correspondent ainsi à trois séries (fig. 10). Les plus courantes sont celles des vases d'environ 180/190 mm et 195/205 mm de diamètre. Celle dont le diamètre avoisine les 210 mm est nettement plus marginale.

Quant aux mesures de hauteur entre carène et bord, elles offrent des résultats relativement équivalents entre les séries. La moyenne est de 47 à 48,5 mm avec une amplitude forte pour les vases de 180/190 mm de diamètre. Compte tenu du faible corpus

des vases de 210 mm de diamètre, l'évolution qui semble apparaître en ce qui concerne les minima de hauteur reste à confirmer.

La comparaison de ces données avec celles des Drag. 33 est intéressante. En effet, la hauteur moyenne des Drag. 33 est de 48,62 mm et celle des Lez. 54 de 48,13 mm, soit des données similaires. Ces vases sont ainsi parfaitement assortis, comme cela est le cas de bien d'autres vaisselles sigillées contemporaines, à défaut de composer une série morphologiquement cohérente (les coupelles Drag. 33 sont dépourvues de lèvre en bourrelet).

1.2.3. Service Lez. 48/49

Avec une représentation de 62 NR pour quatorze NMI, ce service est présent en quantité non négligeable puisqu'il constitue 10 % des NMI du dépôt et 7,1 % des EVEs (fig. 11). Pourtant, ces pièces sont loin d'occuper une place de premier plan au sein des corpus des sites de production et de consommation.

À Lezoux même, l'évaluation des mobiliers du dépôt de fouilles n'en a révélé qu'un faible nombre comparé aux formes dominantes (434 fragments sur plusieurs dizaines de milliers de pièces : BET, DELAGE, 1996). Les autres sites de production du centre de la Gaule n'en comptent guère de plus fortes proportions : Lubié (BET, DELAGE, 2000 ; CORROCHER, 1994, p. 13), Les Martres-de-Veyre (ROMEUF, 2001, p. 38 et sq.) ou Terre-Franche (VAUTHEY, VAUTHEY, 1993, p. 15 et sq.).

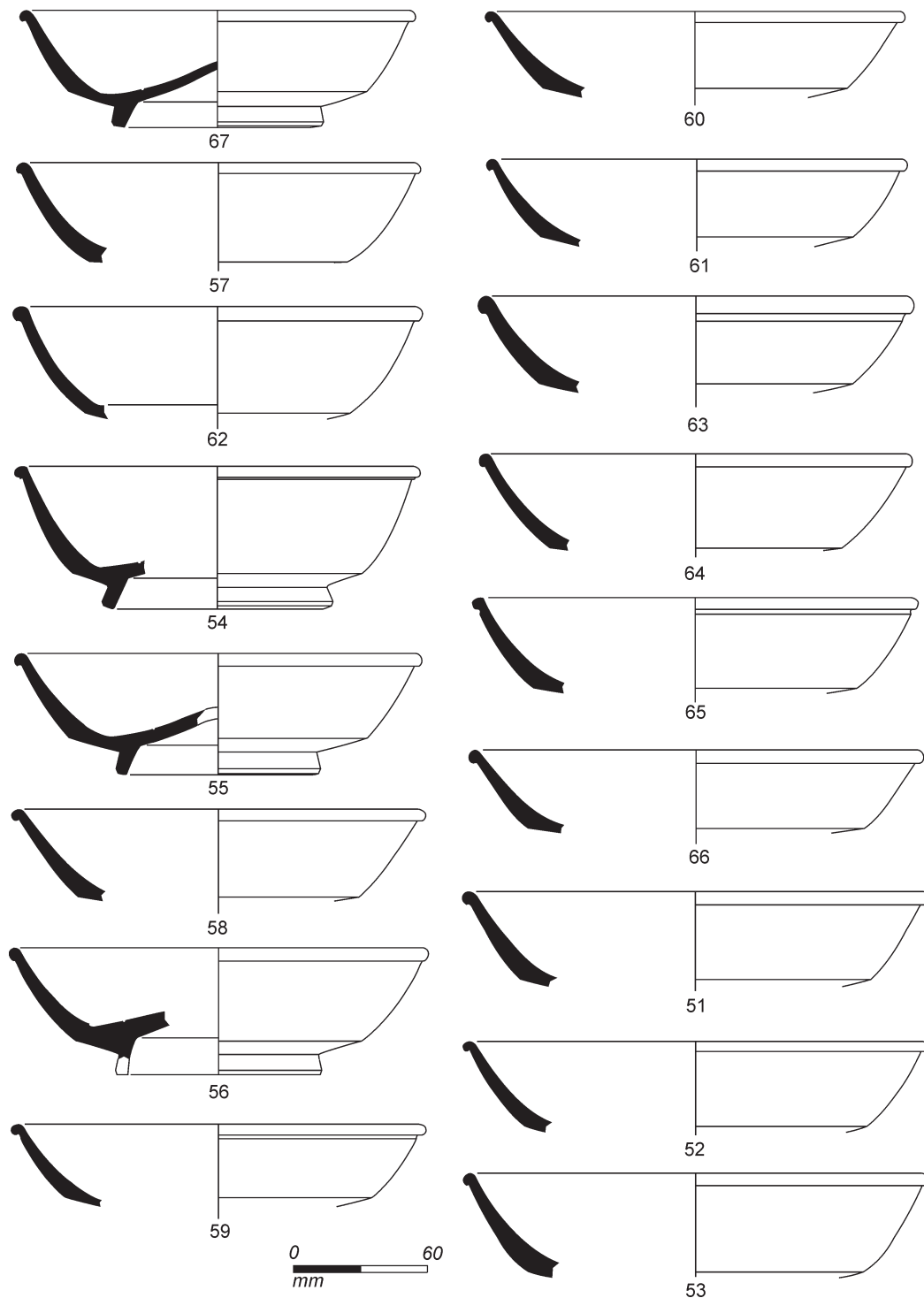


Fig. 9. Dessins de quelques formes Lez. 54 (dessins : R. Delage).

Sur les sites de consommation, les comptages généraux témoignent également de leur présence marginale, voire de leur absence (fig. 12)⁵. Cela est le cas aussi bien des sites éloignés de

5. Notons que toutes les données prises en exemple dans le cadre de cette recherche concernent des productions du centre de la Gaule. D'autres ateliers de l'est de la Gaule produisent également cette forme ou des variantes, tel celui de Rheinzabern avec les assiettes/plats Lud. Tb (BRULET *et alii*, 2010). Leur représentation sur les sites de consommation n'est guère plus importante que dans le cas présent, comme l'atteste par exemple la découverte de

Ludna (Liberchies, Beaumont-sur-Oise, Jublains, etc.) que de ceux situés entre Loire et Alpes. Les niveaux d'abandon de la Rue des Farges et de la Place des Célestins à Lyon (Rhône), des contextes au Thovey, Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) et Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) n'en comptent aucun exemplaire (BONNET *et alii*, 2003 ; NAVARRE, 1995 ; LANDRY, 2003 ; SERRALONGUE, 2003 ;

douze vases sur 734 (1,6 %) au sein du bourg de Pforzheim, situé sur la voie de Köngen au Rhin (KÖRTUM, 1995, p. 220 et 244).

| Lez. 54 | | Fragments dont le diamètre du bord peut être évalué | | | Autres fragments | | | Total |
|-------------------------------|-------------------|---|-------------|---------|------------------|------|-------|-------|
| | | ~180/190 mm | ~195/205 mm | ~210 mm | bord | fond | panse | |
| Quantifications | NR | 50 | 25 | 5 | 42 | 46 | 70 | 238 |
| | NMI | 14 | 10 | 3 | | | | 27 |
| | EVE | 5,61 | 2,88 | 0,50 | 1,81 | | | 10,81 |
| Mesures bord - carène (en mm) | amplitude | 41-58 | 42-55 | 47-52 | | | | 41-58 |
| | moyenne | 48,54 | 47,19 | 48,4 | | | | 48,13 |
| | écart-type | 4,56 | 4,34 | 2,07 | | | | 4,3 |
| | NR pris en compte | 33 | 16 | 5 | | | | 54 |

Fig. 10. Mesures des assiettes Lez. 54.

LAROCHE, THÉOLAS, 2003). Dans ces conditions, les données de Roanne (Loire), où le service Lez. 48/49 atteint 2,4 % des NMI (avec des réserves d'attribution : GENIN, LAVENDHOMME, 1997) au sein des horizons des II^e et III^e s., font presque figure d'exception.

Ces données permettent d'éliminer l'hypothèse, pour ces formes, d'une diffusion régionalisée comme peut l'être par exemple celle des assiettes/plats Lez. 57 (variante de la série Lez. 54-55-56) qui trouvent très facilement leur place sur les tables des habitants du Centre-Est de la Gaule mais pas sur celles des autres régions (parmi d'autres références : NAVARRE, 1995 ; LAROCHE, THÉOLAS, 2003 ; LANDRY, 2003).

Ces quatorze vases de la fosse de *Ludna* constituent donc un lot atypique.

1.2.4. Assiette/plat Lez. 32

La forme Lez. 32 (Walt. 79) n'est représentée que par un unique fragment (fig. 13, c). Il comporte, à l'image des autres pièces, les stigmates du feu, ce qui exclut *a priori* une attribution au titre des fragments intrusifs. Le profil du vase est celui des formes les plus précoces de la série : faible épaisseur de paroi, petite lèvre. En l'état actuel des connaissances, cette forme appartenant à un service associant assiette/plat et coupelle semble apparaître au milieu du II^e s.

Elle figure notamment parmi les vaisselles fabriquées par les potiers de Serve d'Ervier à Lezoux, dont l'activité peut être située au cours du troisième quart du II^e s. (BET, DELAGE, 2009).

Jusqu'en 170, leur fabrication et diffusion semblent relativement confidentielles, ce qui pourrait constituer un élément d'explication de la présence d'un seul fragment au sein du dépôt de *Ludna* (HOFMANN, 1988). Quelques exemples parmi d'autres le montrent bien. Les niveaux de l'occupation du camp militaire de Bonn jusqu'aux années 150 n'en ont livré que deux exemplaires (BEMMANN, 1984, p. 111). À Jublains, au sein du quartier artisanal du Taillis des Boissières, le service Walt. 79/80 n'est attesté à la période 9 (entre 140 et 170 environ) qu'en un seul exemplaire, alors qu'il fait partie du répertoire courant pour la période suivante (après 170)⁶.

1.2.5. Les services Lez. 42/43 et Lez. 44/45

Ces formes appellent moins de commentaires car leur période de fabrication est relativement large et en l'absence de caractérisation fine de leur évolution morphologique, il n'est guère possible de confronter les données de cette fosse avec d'autres (fig. 13, a et b).

Dans tous les cas, elles ne constituent qu'un complément d'approvisionnement au sein de ce dépôt, puisque seuls quelques individus peuvent être identifiés : six assiettes Lez. 43 sans présence de coupelles associées (Lez. 42), ainsi qu'une coupelle et deux assiettes pour le service Lez. 44/45.

1.3. Études thématiques

1.3.1. Décors moulés⁷

Les décors moulés appartiennent à deux ensembles stylistiques (fig. 14).

Trois à quatre décors peuvent être attribués au style de Catussa I, caractérisé notamment par l'usage de l'ove B109 associé à la ligne A15 (fig. 15). Plusieurs des poinçons présents au sein de ces compositions n'ont pas été répertoriés par G. Rogers et C. Bémont (BÉMONT, 1973 ; ROGERS, 1974 ; 1999). À cela rien d'étonnant puisque le corpus de référence, composé de seulement quelques pièces, ne peut offrir qu'un bref aperçu de la richesse stylistique de cette production et des liens qui unissent le nom Catussa à d'autres artisans.

La datation proposée pour Catussa I par Stanfield et Simpson (1991) ainsi que Rogers, 1999 est de 125 à 140/150. Elle ne s'appuie pas sur des contextes de découverte mais plutôt sur des correspondances stylistiques. La datation proposée, en revanche, pour l'ensemble des marques au nom de Catussa dans NoTS couvre la période 155-190 (vol. 2, p. 304), c'est-à-dire une période conforme à celle assignée à Catussa II par les précédents auteurs, mais très différente de Catussa I. La justification de cette remise en cause radicale de la chronologie haute de ce groupe stylistique

6. Fouilles Anne Bocquet (archéologue départementale de la Mayenne). Données inédites.

7. Liste des abréviations et références typologiques utilisées pour la caractérisation stylistique des décors : LSO : ligne-sous-oves ; LT : ligne intradécorative ; PF : poinçon figuré ; PNF : poinçon non figuré ; références typologiques des décors du Centre de la Gaule : OSWALD, 1937 ; ROGERS, 1974 ; 1999.

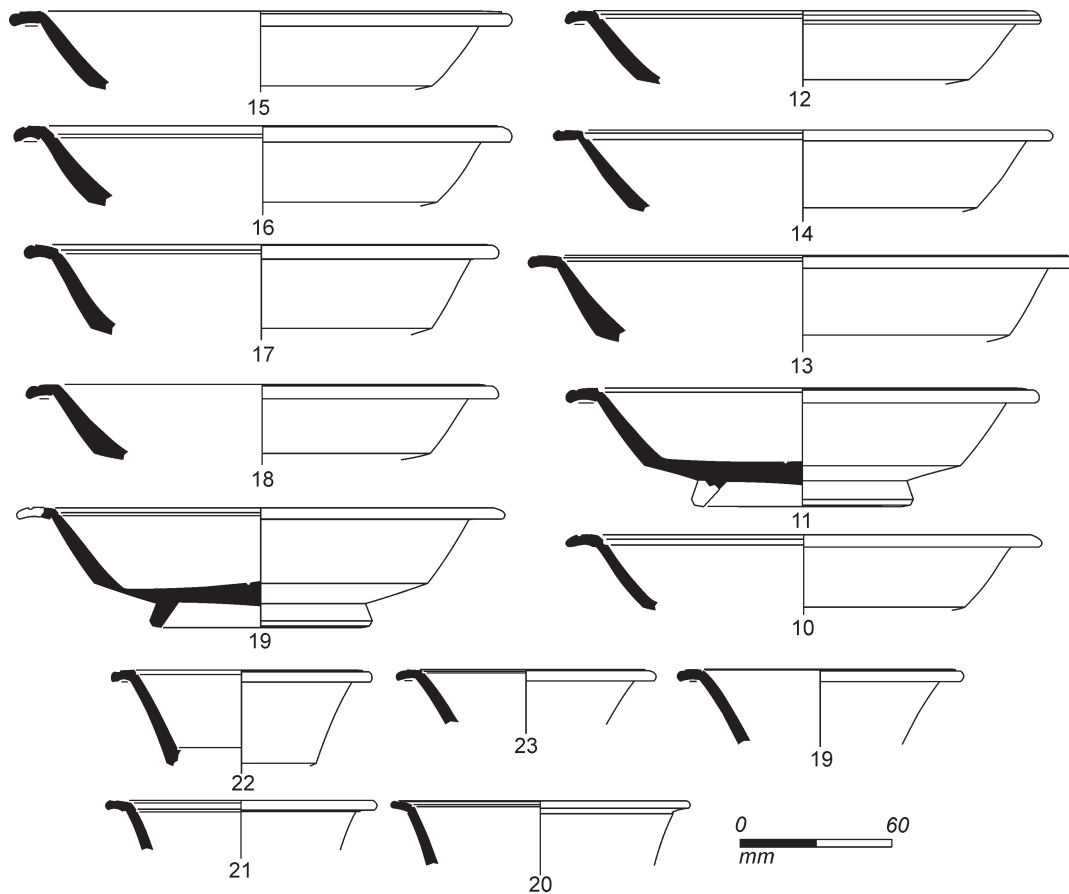


Fig. 11. Dessins de quelques formes Lez. 48 et 49 (dessins : R. Delage).

| Sites | Nb. total sigillée | Formes Lez. 48/49 | % formes Lez. 48/49 | Réf. biblio. |
|---|--|-------------------|---------------------|------------------------------|
| Liberchies (Belgique) | 944 NMI (sigillée du Centre de la Gaule) | 1 NMI | 0,1 % | DELAGE <i>et alii</i> , 2008 |
| Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise), Ateliers Municipaux | 1796 NMI (phases II ^e - III ^e s.) | 0 NMI | / | étude inédite, R. Delage |
| Jublains (Mayenne) | 2226 NMI (niveaux II ^e et début III ^e s.) | 16 NMI | 0,7% | étude inédite, R. Delage |
| Territoire sénon (Seine-et-Marne, Essonne, Loiret, Yonne) | 5315 NMI (Horizon V, VI et VII : II ^e - début III ^e s.) | « types rares » | - de 1 % | DELOR, 2003 |
| Roanne (Loire) | 285 NMI (Hor. 10 à 12, II ^e s. - III ^e s.) | 7 NMI | 2,4 % | GENIN, LAVENDHOMME, 1997 |
| Lyon (Rhône), Rue des Farges | 749 NMI (Rue des Farges, Hor. Abandon, déb. III ^e s. avec mobiliers 2 ^{ème} moitié II ^e s.) | 0 NMI | / | NAVARRÉ, 1995 |
| Thovey (Haute-Savoie) | 268 NMI (II ^e - III ^e s.) | 0 NMI | / | LANDRY, 2003 |
| Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) | 184 NMI (contexte « la cour » fin II ^e - déb. III ^e s.) | 0 NMI | / | LAROCHE, THÉOLAS, 2003 |

Fig. 12. Représentation des formes Lez. 48/49 au sein de quelques lots de céramique sigillée.

repose, d'une part, sur le postulat que Catussa I et II ne forment qu'une seule et même entité artisanale et, d'autre part, sur la présence de formes Walt. 79/80 (Lez. 31/32) signées de ce nom, formes qui, rappelons-le, ne sont pas attestées avant le milieu du II^e s. C. Bémont pour sa part, dans son étude de 1973, propose pour Catussa I (qu'elle différencie de la famille II), une datation à partir de 150 et, à titre d'hypothèse, pour les pièces les plus précoces, un début vers 135/140 (BÉMONT, 1973, p. 114).

En l'absence d'une reprise globale de l'étude de ce groupe de décors sur la base d'un corpus bien plus étoffé que celui qui a été réuni jusqu'à présent, la question de l'existence d'une ou deux familles portant ce nom et de ses conséquences chronologiques ne peut être tranchée définitivement. Il est à peu près sûr, toutefois, qu'un début de production à 125 doit être considéré comme bien trop tôt. En effet, tous les contextes de référence antérieurs à 140 mis au jour dans l'ouest de la Gaule (Jublains,

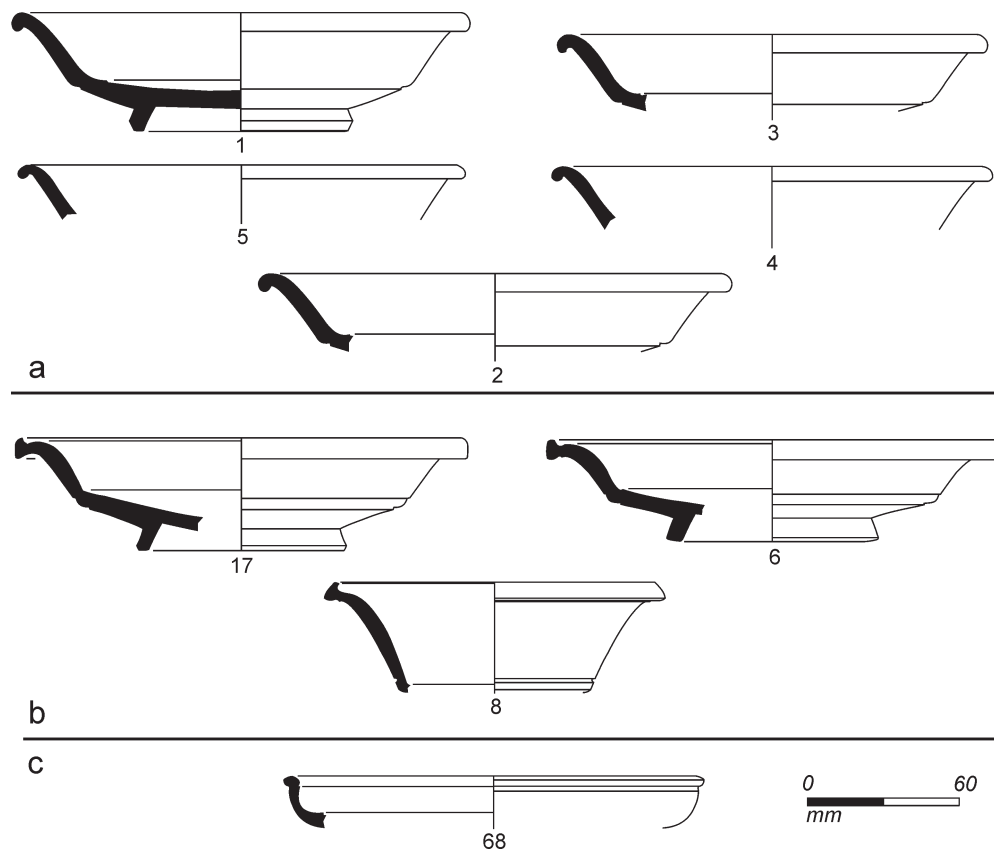


Fig. 13. Dessins de quelques formes a. Lez. 43; b. Lez. 44 et 45; c. Lez. 32 (dessins : R. Delage).

| Inv. | Forme | Technique | Style | Répertoire des poinçons | Estampille |
|------|----------|---|-------------|--|---|
| 5 | Drag. 37 | V : rouge clair, brillant ; P : saumon, calcaire | indéterminé | LT : A23 ; PF : personnage féminin 293a , personnage masculin 581 ; PNF : autel Q7, motif végétal G350, trifide indét. | |
| 2 | Drag. 37 | Altéré | Catussa I | Ove : B109 ; LSO : A15 ; PF : Apollon 73a ; PNF : rosette C214 | |
| 7 | Drag. 37 | Altéré | Catussa I | Ove : B109 ; LSO : A15 ; PF : chasseur 1089, cervidé 1732a, cervidé indét., chien; PNF: feuille H151 | |
| 6 | Drag. 37 | Altéré | Catussa I | Ove : B109 ; LSO : A15 ; PF : cheval 1898, chien 1926a ; PNF: feuille H151 | |
| 3 | Drag. 37 | V : rouge brillant ; P : saumon, calcaire | Catussa I ? | LT : A15 ; PF : masque 1330, Amour indéterminé ; PNF : astragale indéterminé | |
| 8 | Drag. 37 | Altéré | Cinnamus | Ove : proche B233 ? ; LSO et LT : A2 ; PF : Amour 401, tête de Pan 1214, oiseau 2298, cervidé 4016 ; | |
| 9 | Drag. 37 | Altéré | Cinnamus | PNF : bifide K20, corne U247, astragale R14 Ove : B143 ; LSO et LT : A2 ; PF : oiseau 2298 ; PNF : astragale R14 | Estampille intradécorative rétrograde : [CINN]AMI |
| 12 | Drag. 37 | Altéré | Cinnamus | Ove : 143 ; LSO : A2 ; PNF : feuille J63 | |
| 13 | Drag. 37 | Altéré | Cinnamus | Ove : B231 | |
| 4 | Drag. 37 | Altéré | Cinnamus | Ove : B24 ; LSO et LT : A2 ; PF : Amour 401, oiseau 2315, oiseau 2250 ; PNF : feuille U161, feuille K20, astragale R14 | |
| 1 | Drag. 37 | Altéré | Cinnamus | Ove : B143 ? ; LSO et LT : A9 ? ; PF : personnage féminin indéterminé, oiseau 2214a ; PNF : astragale indét. | |
| 11 | D37 | Altéré | Cinnamus | Ove : B143 ; LSO : A2 ; PF : oiseau 2239b, oiseau 2315 ; PNF : feuille H13, astragale R70, petit cercle cordé E70 | |

Fig. 14. Caractérisation stylistique des décors moulés.

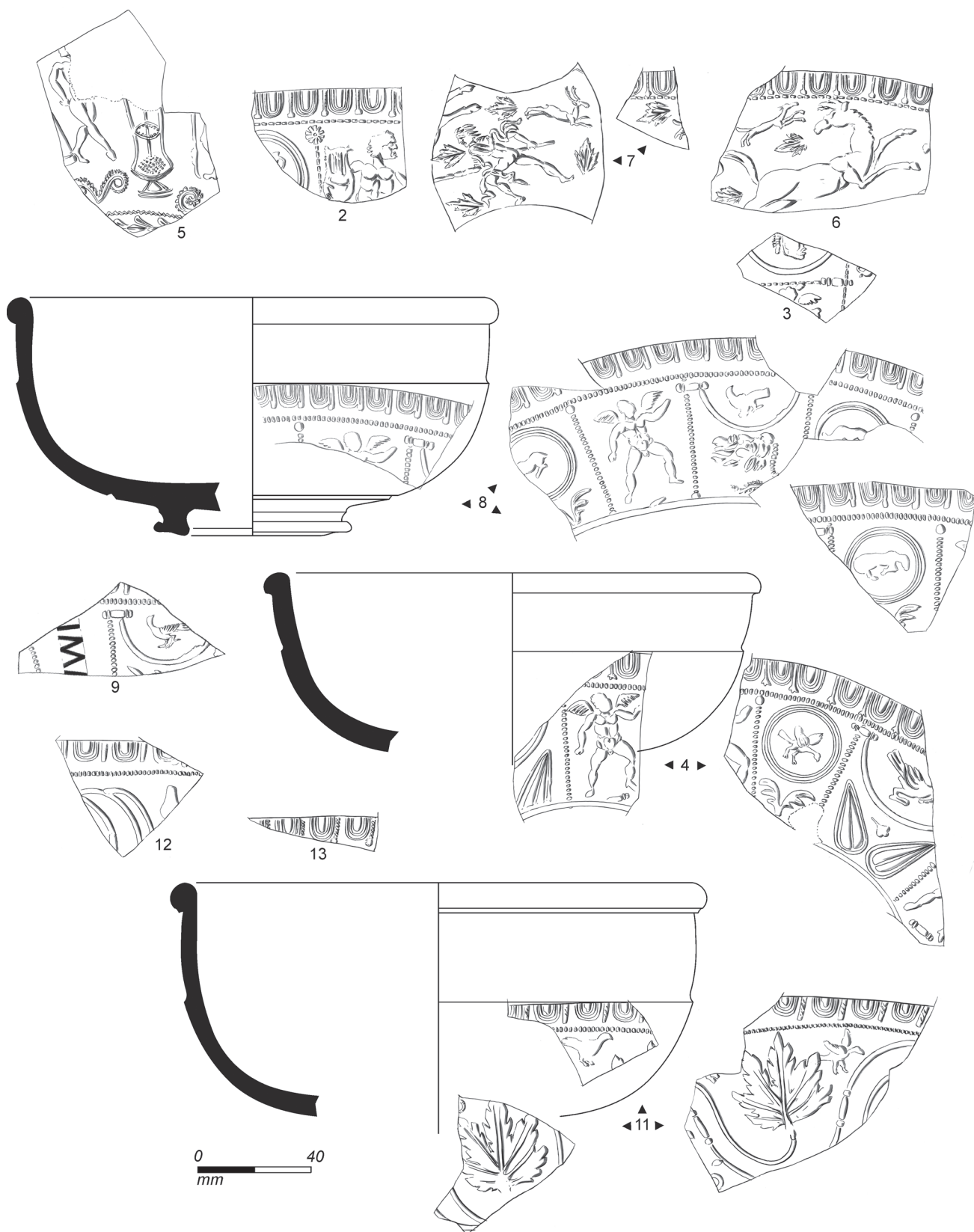


Fig. 15. Dessins de quelques formes Drag. 37 et décors moulés (dessins : R. Delage).

Allonnes, Chartres, etc.) ne comportent aucun décor de Catussa. En revanche, tel n'est pas le cas de certains de ceux du milieu du II^e s. (140-170) et bien évidemment d'ensembles des dernières décennies du II^e s. dépourvus de résidualité importante. Dans ces conditions, il semble préférable de proposer une datation large pour Catussa, couvrant les décennies 140 à 190.

Le second lot des vases moulés du dépôt est celui de Cinnamus, avec pas moins de huit attestations. Les compositions de la période précoce définies par G. Rogers et G. Simpson, à savoir de 135-150, en sont absentes (ove B144, motif de remplissage palme J178, etc.). Toutes peuvent être rattachées à la période classique des décennies 150 à 170, comme l'attestent l'utilisation des oves B143 et B24 ainsi que la présence d'un exemplaire de l'estampille de moyen format de libellé «CINNAMI».

Une dernière pièce moulée demeure d'attribution incertaine. Cela est dû à l'absence d'éléments caractéristiques mais aussi au caractère très incomplet de la plupart des études stylistiques utilisées comme référents d'attribution. Il ne fait guère de doute, toutefois, que le corpus des poinçons utilisé au sein de cette composition corresponde aux créations moulées antérieures aux années 160.

1.3.2. Estampilles

Le corpus des estampilles compte 46 occurrences apposées sur trois formes différentes : coupelle Drag. 33 (trente-deux ex.), assiette Lez. 54 (treize ex.) et assiette Lez. 43 (un ex.). Seuls six noms sont attestés au travers d'un seul libellé pour chacun d'entre eux. Une estampille inintelligible et une rosette complètent cet ensemble (fig. 16).

Quatre potiers dominent nettement le lot avec 87 % des estampilles : Aucella i, Comprinnus, Aventinus ii et Senea.

La confrontation des marques et du répertoire montre nettement que les estampilles sont liées majoritairement à une forme donnée. Seuls les noms apparaissant sur Lez. 54 connaissent également un exemplaire sur coupelles Drag. 33.

Aucella i (fig. 17, a)

Libellé «AVCEL.LA.F», 15 ex. sur Drag. 33, dont sept incomplets, mais dont la graphie ne laisse guère de doute sur l'appartenance à cette série.

Le point entre les deux L est clairement visible sur les exemplaires dont l'impression est la plus nette.

| Estampille | Nb | Drag. 33 | Lez. 54 | Lez. 43 |
|----------------|-----------|-------------------------|----------------|----------|
| Aucella i | 15 | ●●●●● ●●●●● ●●●●● | | |
| Comprinnus | 10 | ●●●●● ●●●●● | | |
| Beleniccus ii | 2 | ●● | | |
| Inintelligible | 2 | ●● | | |
| Iullinus | 1 | ● | | |
| Aventinus ii | 8 | ● | ●●●●● ●●●●● | |
| Senea | 7 | ● | ●●●●● ● | |
| Rosette | 1 | | | ● |
| Total | 46 | 32 | 13 | 1 |

Fig. 16. Nombre d'attestations par estampilles et par formes.

Estampille attestée à Lezoux sur Lez. 54/55 sans origine précise. Ce nom est lié, d'un point de vue général, au groupe Saint-Taurin (BET, 1988, notice 107).

NoTS Aucella i, 1a (vol. 1, p. 327 *et sq.*). Cette estampille apparaît sur les séries Drag. 18/31 et Drag. 31, Drag. 33 et coupelle Walt. 80 (TILHARD, 2004, n°123-1, p. 195, pl. 15; pl. 110, n°987). Datation proposée dans NoTS: 150-180.

Notons que trois exemplaires ont été retrouvés sur le site de *Ludna* lors des fouilles de 1920-1930 (WUILLEMIER, 1939, p. 249) et que quatre autres appartiennent aux collections du musée municipal de Saint-Georges-de-Reneins (inv. CM 21, CM 22, CM 23 et CM 24, BUISSON, 1993, p. 63).

Aventinus ii (fig. 17, b)

Libellé «AVENTINI.M», 1 ex. sur Drag. 33, 7 ex. sur Lez. 54.

Estampille attestée en plusieurs exemplaires à Lezoux sur formes Drag. 33 et Lez. 54/55 au sein de découvertes archéologiques du groupe Saint-Taurin, notamment les fouilles Lasteyras (BET, 1988, notice 110).

NoTS Aventinus ii, 1a. (vol. 1, p. 362 *et sq.*). Il s'agit de l'estampille la plus connue d'Aventinus, recensée pour l'essentiel sur les deux mêmes formes que celles du présent contexte : séries Drag. 18/31 et Drag. 31 (Lez. 54 à 56) et Drag. 33.

Quelques estampilles de ce potier figurent dans les niveaux de destruction de la guerre contre les Marcomans et Sarmates de Pannonie (166-180) : GABLER *et alii*, 2009, notice 79.

Datation proposée dans NoTS: 145-175.

Beleniccus ii (fig. 17, c)

Libellé «[---]JELINICI» et «BELINICI», 2 ex. sur Drag. 33. Les deux libellés correspondent vraisemblablement au même poinçon, mais l'altération des marques ne permet pas de l'affirmer.

Libellé non attesté pour Lezoux dans BET, 1988, notice 127.

NoTS Beleniccus ii, 3a. (vol. 2, p. 46 *et sq.*). Le répertoire des formes associées à cette estampille ne comporte que des séries Drag. 18/31 et Drag. 31 ainsi que des Drag. 33. Le groupement d'estampilles dit «Beleniccus ii», d'origine lézovienne, comporte principalement des signatures qui ne peuvent être attribuées avec certitude aux séries i et iii. De ce fait, la datation qui peut leur être assignée est quelque peu floue. Le répertoire des formes liées aux différentes occurrences de l'estampille ii, 3a (notamment neuf attestations pour les Drag. 33 et aucune pour les Drag. 27) n'incite pas à proposer une datation avant les années 130. Comme B. Hartley et B. Dickinson proposent de situer Beleniccus ii d'un point de vue général aux périodes «Hadrianic et early Antonine», il est possible de proposer une fourchette chronologique entre 130 et 160.

Notons que quatre exemplaires ont été retrouvés à *Ludna* même, lors des fouilles de 1920-1930 (WUILLEMIER, 1939, p. 249).

Comprinnus (fig. 17, d)

Libellé «COMPRINNI», 10 ex. sur Drag. 33, dont trois incomplets, mais dont la graphie ne laisse guère de doute sur l'appartenance à cette série. Deux formes archéologiquement complètes : n° 38 et n° 51. Ce libellé est connu à Lezoux en plusieurs exemplaires sur Drag. 33, mais avec des origines précises incertaines (BET, 1988, notice 291). NoTS Comprinnus 2a (vol. 3, p. 105 *et sq.*). Estampille attestée sur formes Drag. 31 et Drag. 33. Datation proposée dans NoTS: 130-170.

Notons que cinq exemplaires ont été retrouvés à *Ludna* même lors des fouilles de 1920-1930 (WUILLEMIER, 1939, p. 249) et que deux autres appartiennent aux collections du musée municipal de Saint-Georges-de-Reneins (inv. CM 24, BUISSON, 1993, p. 63).

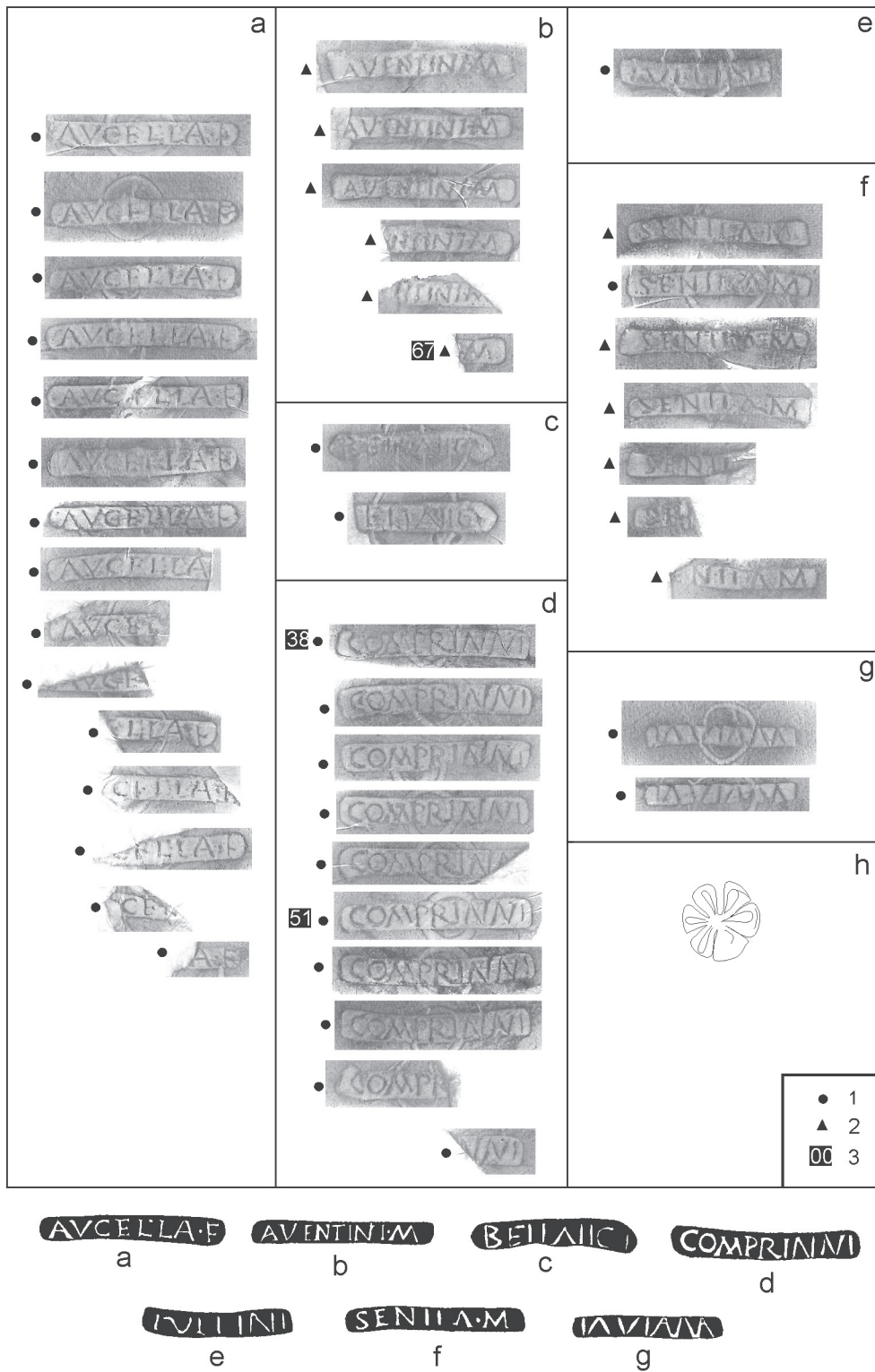


Fig. 17. Estampilles sur sigillée lisse.

Iullinus (fig. 17, e)

Libellé «IVLLINI», 1 ex. sur Drag. 33. Lettres rondes. Ce libellé est connu à Lezoux au sein du groupe Saint-Taurin et son extension (quartier des Saint-Jean) en plusieurs exemplaires, sur Drag. 33, mais aussi Lez. 54 et pièces du service Lez. 31/32. Il figure également sur un élément de four issu de ramassage de la construction de l'ancienne gendarmerie, secteur de l'Enclos (GEN 77: BET, 1988, notice 464).

NoTS, Iullinus ii, 7b et 7b' (vol. 4, p. 364 et sq.). Estampille recensée en deux exemplaires seulement dans NoTS sur coupelles Drag. 33 et Walt. 80. La datation proposée pour Iullinus tient compte de l'ensemble des estampilles (160-200). Elle est pleinement d'actualité en ce qui concerne la production moulée. Il faut noter toutefois que cette dernière peut être divisée en trois phases: une précoce dont l'activité peut être située au cours des années 150 à 160, une phase classique entre 160 et 190 et une phase tardive essentiellement représentée par

une production de Drag. 37 de petit format des années 180 à 240. La phase précoce est associée à une petite estampille rétrograde de libellé «IVLLINI» (NoTS 7c) qui n'apparaît sur sigillée lisse que sur Drag. 31 (Lez. 56).

La proposition chronologique pour l'estampille de ce lot doit donc tenir compte de la possibilité d'une attribution à la phase précoce, sans exclure toutefois la phase classique, d'où une fourchette large : 150-190.

Seneca (fig. 17, f)

Libellé «SENII[A].M», 1 ex. sur Drag. 33 et 6 ex. sur Lez. 54.

Une estampille de libellé similaire est connue à Lezoux sur coupelle Drag. 33, provenant du quartier des Saint-Jean (extension Saint-Taurin : BET, 1988, notice 815).

NoTS, Seneca (Senija) ?, 1a (vol. 8, p. 199 *et sq.*). Estampille recensée en de très nombreux exemplaires principalement sur Drag. 33 et très peu sur assiette Drag. 18/31, ce qui est le contraire des données de *Ludna*.

Notons qu'une estampille de libellé «SENIIA.F» a été apposée sur le bandeau supérieur d'un Drag. 37 comportant un décor du groupe stylistique de Quintilianus. Cette pièce, issue du «vicus de Castelford», a été datée par Dickinson et Hartley des années 125 à 150 (DICKINSON, HARTLEY, 2000, p. 82, n° 1130). Des estampilles de libellé «SENIIA.M» ont été trouvées parmi les niveaux d'incendie des sites de Brigetio et *Gorsium* (Tác) qui peuvent être mis en lien avec le conflit qui oppose alors l'armée romaine aux Marcomans (177/178) (GABLER, 1980, p. 642 et 654). Il est vraisemblable, de ce fait, que l'activité de ce potier puisse être située jusqu'aux années 170. NoTS propose la chronologie suivante : 135-170, sachant que l'estampille 1a est considérée comme la plus tardive, donc probablement 150-170.

Inintelligible (fig. 17, g)

Libellé possible «IAVIAMA», 2 ex. sur coupelle Drag. 33.

Rosette (fig. 17, h)

Modèle à six pétales, 1 ex. sur assiette Lez. 43.

1.4. Chronologie

La confrontation de l'ensemble des fourchettes chronologiques obtenues à l'issue de l'analyse des estampilles, des décors et, dans une moindre mesure, du répertoire des formes met clairement en évidence le fait que cet ensemble n'a pu se constituer avant 150. Ce *terminus post quem* est celui des estampilles de Iullinus et Aucella i, mais aussi d'Aventinus ii (à cinq ans près!), des décors de Cinnamus et de l'assiette/plat Lez. 32 (fig. 18).

Sur cette base, la proposition la plus vraisemblable s'inscrit au sein d'une fourchette chronologique d'une vingtaine d'années à savoir jusqu'en 170 environ. En effet, cette limite basse correspond à la fin probable d'activité de la plupart des potiers identifiés et marque le début des modifications de répertoire et d'officines dominantes dont le lot de la fosse ne rend pas compte : prépondérance après 170 du service Lez. 31/32, présence des gobelets Déch. 72, mortiers Curle 21, etc., productions moulées essentiellement représentées par les officines de Paternus, Doecus, Iustus, etc.

Apporter plus de précision à cette proposition chronologique semble difficile car les arguments qui peuvent être mis en évidence ont une valeur très certainement amoindrie par le caractère singulier de ce contexte. Seule en fait, l'absence de coupelles Drag. 27, qui constitue jusqu'au milieu du II^e s. la forme dominante de cette classe morphologique au sein du répertoire des sigillées du Centre de la Gaule, pourrait inciter à déplacer quelque peu le curseur initial.

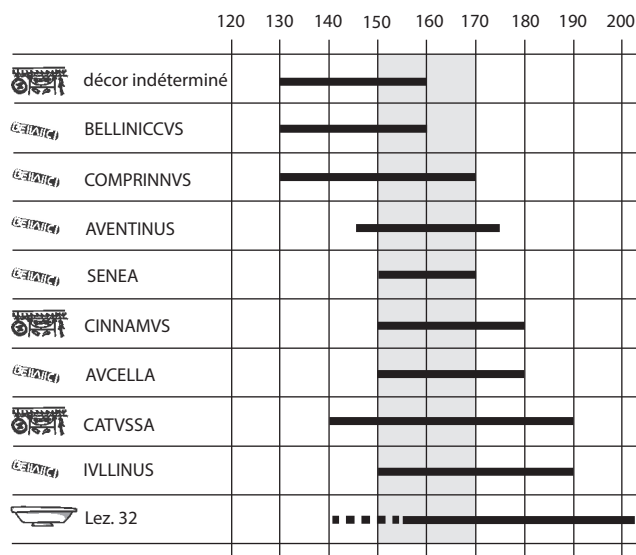


Fig. 18. Récapitulatif des données chronologiques liées à la céramique sigillée.

Le «magasin» de Braives en offre un bon exemple. Il s'agit d'un ensemble clos, riche de plusieurs centaines de vases, dont la constitution remonterait à la décennie 150 (HANUT *et alii*, 2011). Le lot de sigillée se compose de 175 individus dont 132 du Centre de la Gaule avec principalement des productions des décennies 130 à 150. Les coupelles Drag. 27 en constituent le lot principal avec 109 exemplaires, alors que les Drag. 33 ne sont représentées que par sept individus. Même en considérant que les proportions de cet ensemble clos sont quelque peu atypiques, il n'en reste pas moins que cette présence majoritaire est le reflet d'une tendance générale pour cette période.

En tenant compte de cette observation, il serait ainsi possible de resserrer la fourchette chronologique de la fosse de *Ludna* sur la décennie 160-169.

Parmi les autres sources d'information à caractère secondaire que l'on pourrait utiliser pour appuyer cette proposition chronologique figurent par exemple les données issues des mesures des formes Lez. 54 (Drag. 18/31). En effet, il semble se dégager un schéma général d'évolution de celles-ci tout au long du II^e s., qui se caractérise par l'augmentation progressive de leur profondeur. Bien évidemment, il s'agit là plus d'un outil de confrontation de données qu'une source fiable de datation des contextes sur cette seule base.

Un tableau de comparaison publié dans l'étude des mobiliers du théâtre d'Augst (FURGER, DESCHLER-ERB, 1992, p. 54 *et sq.*) montre que les vaisselles de Kongën, Hesselbach ou encore Sinzig (ateliers) sont très proches de celles de la présente étude (à savoir une hauteur de carène à bord qui se situe entre 40 et 45 mm). Ces sites ont des occupations qui se terminent au cours du troisième quart du II^e s. (abandon en 160 pour Hesselbach).

Des contextes antérieurs ou postérieurs présentent respectivement des moyennes plus faibles ou plus importantes. Citons pour les premiers le «magasin» de Braives, déjà évoqué, dont les mobiliers datent des années 130 à 150. Les formes Lez. 54/55 qu'il comporte dégagent, pour les mêmes mesures, une moyenne légèrement inférieure à 36 mm. Au sein du fort d'Oberstimm, dont l'occupation se termine en 120, cette moyenne tombe à 29 mm. En revanche, les occupations de l'extrême fin du II^e s. et du III^e s., telles Niederbieber ou Holzhausen, atteignent 58 mm (sur la base

toutefois de corpus très restreints). Les recherches de G. Monteil mettent également en évidence cette tendance et montrent que l'augmentation durable des proportions d'assiettes Drag. 18/31 prend naissance au cours de la décennie 160 (MONTEIL, 2013).

Retenons donc que la céramique sigillée permet de proposer une période maximale de constitution de ce dépôt au cours du troisième quart du II^e s., mais qu'il est possible, à titre d'hypothèse, de restreindre cette datation à la seule décennie 160 qui recueille le plus d'indices favorables.

2. LES CÉRAMIQUES COMMUNES

L'ensemble des céramiques communes est composé de deux catégories techniques : les céramiques communes claires calcaires et les céramiques communes tournées rouges. La famille des céramiques communes comprend aussi quelques fragments de céramiques tournées grises et de céramiques non tournées de tradition gauloise. Aucune céramique des deux catégories principales ne présente de traces d'utilisation : les céramiques communes claires,

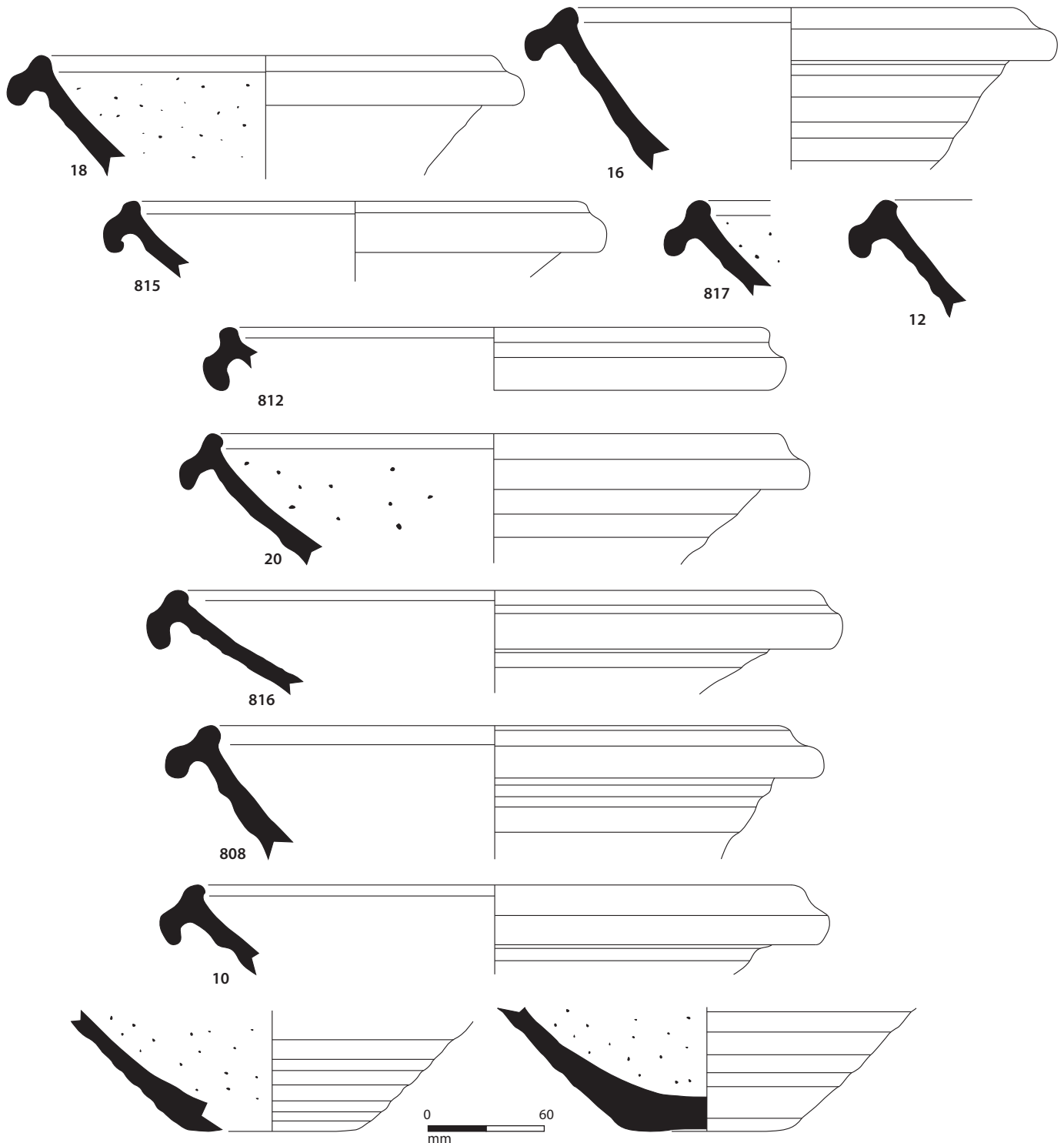


Fig. 19. Céramiques communes claires calcaires : mortiers à collerette, variante quadrangulaire, et à lèvre en bourrelet (dessins C. Baigne Vallet, DAO : A. Lagoutte).

essentiellement des mortiers, ne portent aucune marque d'usure et les céramiques communes tournées rouges, marmites et plats, ne montrent ni traces noires laissées par d'éventuels passages répétés sur un foyer, ni dépôts alimentaires. Les tessons épars portant les stigmates d'un incendie sont extrêmement rares.

2.1. Céramiques communes claires calcaires

Les céramiques communes claires réalisées en pâte calcaire prélevées dans le remplissage de la fosse totalisent 75 objets, ce qui représente un peu plus de la moitié des individus de céramique commune (fig. 3).

2.1.1. Les formes

Il s'agit surtout de mortiers, pour lesquels nous avons comptabilisé 67 individus à partir des bords⁸. Le complément se compose de huit cruches et d'un couvercle.

Les mortiers appartiennent tous au même type à collerette et lèvre formant un bourrelet interne, variante «à collerette anguleuse» observée par C. Laroche dans les départements du Rhône, de la Savoie, de l'Isère et de l'Ain à partir du milieu du II^e s. et dans le courant du III^e s. (LAROCHÉ, à paraître). La panse est tronconique et la surface externe légèrement côtelée (fig. 19). Des grains de sable tapissent la surface interne pour en améliorer les qualités abrasives. La taille des mortiers varie de 260 mm à 380 mm de diamètre à l'ouverture et la majorité des bords que nous avons pu mesurer se situe soit autour de 300 mm, soit autour de 350 mm de diamètre. Les fragments collectés sont plutôt de grande taille.

Six cruches accompagnant les mortiers appartiennent au type à lèvre en bourrelet (fig. 20, n^{os} 5, 6, 839). Ce type apparaît durant le I^{er} s. mais prend de l'importance dans les ensembles des II^e et III^e s. en région Rhône-Alpes et en particulier en Isère et dans le Rhône : il a été recensé à Lyon au II^e s. (BATIGNE VALLET *et alii*, 2014, états IVc et V), à Saint-Romain-en-Gal aux II^e et III^e s. (LEBLANC, 2003, fig. 10, n^{os} 1, 2), à Revel-Tourdan (DROUVOT, 2003, fig. 10, n^o 1), à Saint-Romain-de-Jalionas (LAROCHÉ, THÉOLAS, 2003, fig. 8, n^o 1) puis à Lyon au III^e s. (BONNET *et alii*, 2003, fig. 21, n^o 8). Une autre cruche, de petite taille très probablement, présente un profil de lèvre en chanfrein (fig. 20, n^o 838), tandis que la dernière possède une grosse lèvre en bourrelet et deux anses et rappelle le type 4 des petites amphores produites à Lyon, sans en avoir exactement la pâte, qui est ici plus fine (fig. 20, n^o 8). Nous avons aussi recueilli un fragment de bord de couvercle de petite taille (ou opercule), vraisemblablement engobé (fig. 20, n^o 9).

2.1.2. Les pâtes céramiques des mortiers

Tous les mortiers présentent la même pâte céramique, de nature calcaire. Les objets ont des surfaces de couleur beige plus ou moins jaune. La pâte céramique, observée en cassure fraîche, est de même couleur, parfois un peu plus foncée. La texture est assez compacte et la pâte contient assez peu d'inclusions, qui sont de très petite taille et plutôt arrondies, translucides et de couleur parfois marron foncé. Les fragments de roches (minéraux translucides et foncés) sont rares. Examinée en coupe polie, la pâte présente la même couleur claire, beige, et montre de rares petits grains blancs et translucides ou de couleur marron.

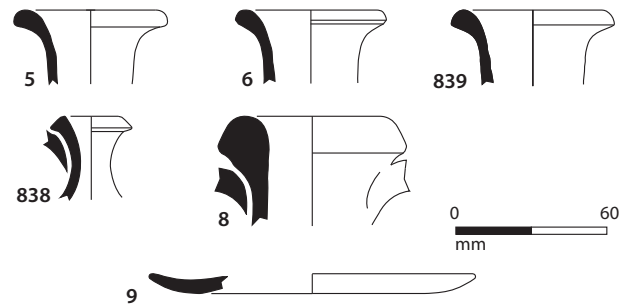


Fig. 20. Céramiques communes claires calcaires : cruches et opercule (dessins C. Batigne Vallet, DAO : A. Lagoutte).

2.1.3. Origine des mortiers

Si l'aspect de la pâte de ces mortiers est assez proche de celui des mortiers produits à Aoste (Isère), à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) ou à Lyon (Rhône), la morphologie des récipients, en revanche, n'est attestée dans aucun de ces trois ateliers (LAROCHÉ, 1987 ; LEBLANC, 2001 ; MAZA *et alii*, 2002). Une origine dans la moyenne vallée du Rhône n'est pas exclue pour autant car la différence morphologique peut s'expliquer par le décalage chronologique qu'il existe entre ces ateliers, datés du I^{er} s. ou du début du II^e s. ap. J.-C., et la fosse de *Ludna*, que l'on date des années 150-170 grâce aux sigillées. On suppose une origine rhodanienne à ces mortiers car la morphologie de la collerette, épaisse, retombant à la verticale et distinctement séparée de la lèvre, elle-même très épaisse, n'est pas répertoriée parmi les productions contemporaines connues dans le Centre et en Bourgogne. Seul le mortier à lèvre double, enregistré parmi le mobilier produit dans l'atelier de Bussy-le-Repos (Yonne), s'en rapproche sans correspondre exactement (PASQUET, 1996, fig. 6, n^o 2). En plus de cette différence morphologique, les mortiers produits en Bourgogne et dans le Centre sont souvent réalisés en pâte non calcaire, alors que les haute et moyenne vallées du Rhône offrent, elles, des argiles calcaires qui ont d'ailleurs été largement exploitées durant l'Antiquité.

2.2. Céramiques communes tournées rouges

Les céramiques tournées rouges sont représentées dans cet ensemble par 46 individus, c'est-à-dire un tiers des bords de céramique commune. Il s'agit d'une céramique réalisée en argile non calcaire et cuite en mode A, qui porte souvent, sur le bord surtout, un engobe riche en mica. Cet engobe lui vaut parfois l'appellation de «céramique micacée» dans la littérature régionale (GODARD, LEBLANC, 1996). D'une manière générale, les pâtes de ces céramiques sont d'un rouge peu soutenu, ce qui fait qu'elles sont aussi désignées parfois par le terme de «céramiques communes claires» (JOLY, 1992, p. 275). Toutefois, elles ne sont pas de nature calcaire puisque les surcuits connus sont de couleur violacée et non verdâtre (*ibid.* p. 275).

2.2.1. Les formes

Les céramiques communes tournées rouges se répartissent au sein de deux classes morphologiques : les marmites et les plats.

Les marmites sont les plus fréquentes, avec 36 individus, soit 78 % des vases de cette catégorie.

Deux tiers d'entre elles font référence au type renflé à col et à lèvre déversée (fig. 21). Malgré l'absence de collages, il est possible

8. Les fonds de mortier sont très peu abondants, avec sept objets recensés.

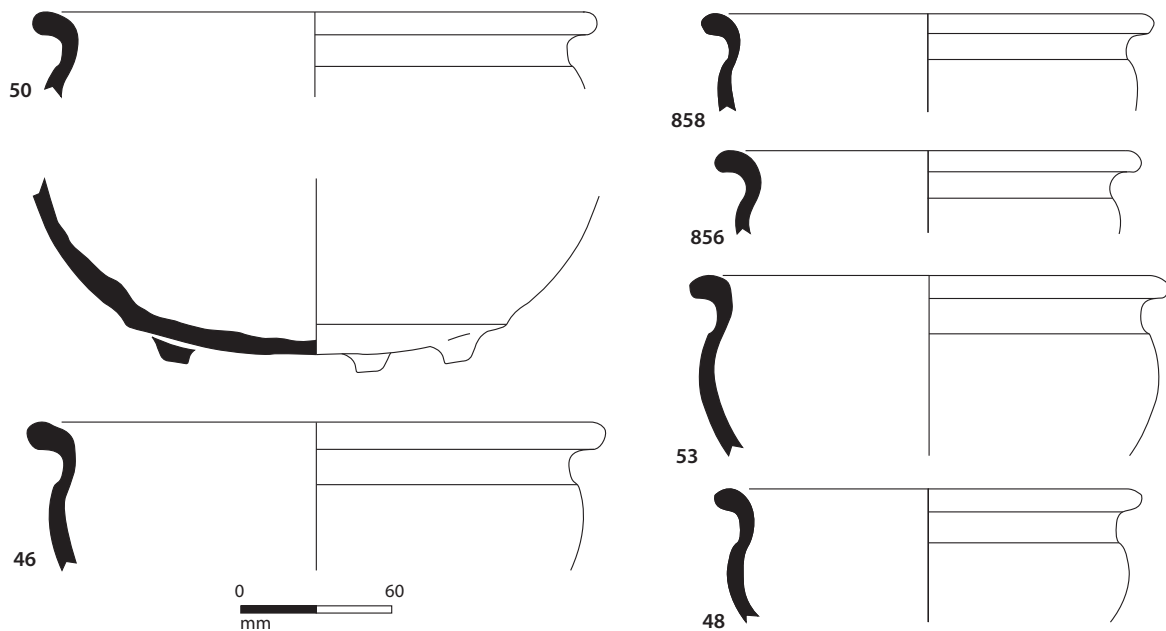


Fig. 21. Céramiques communes tournées rouges : marmites à col et lèvre déversée (dessins C. Batigne Vallet, DAO : A. Lagoutte).

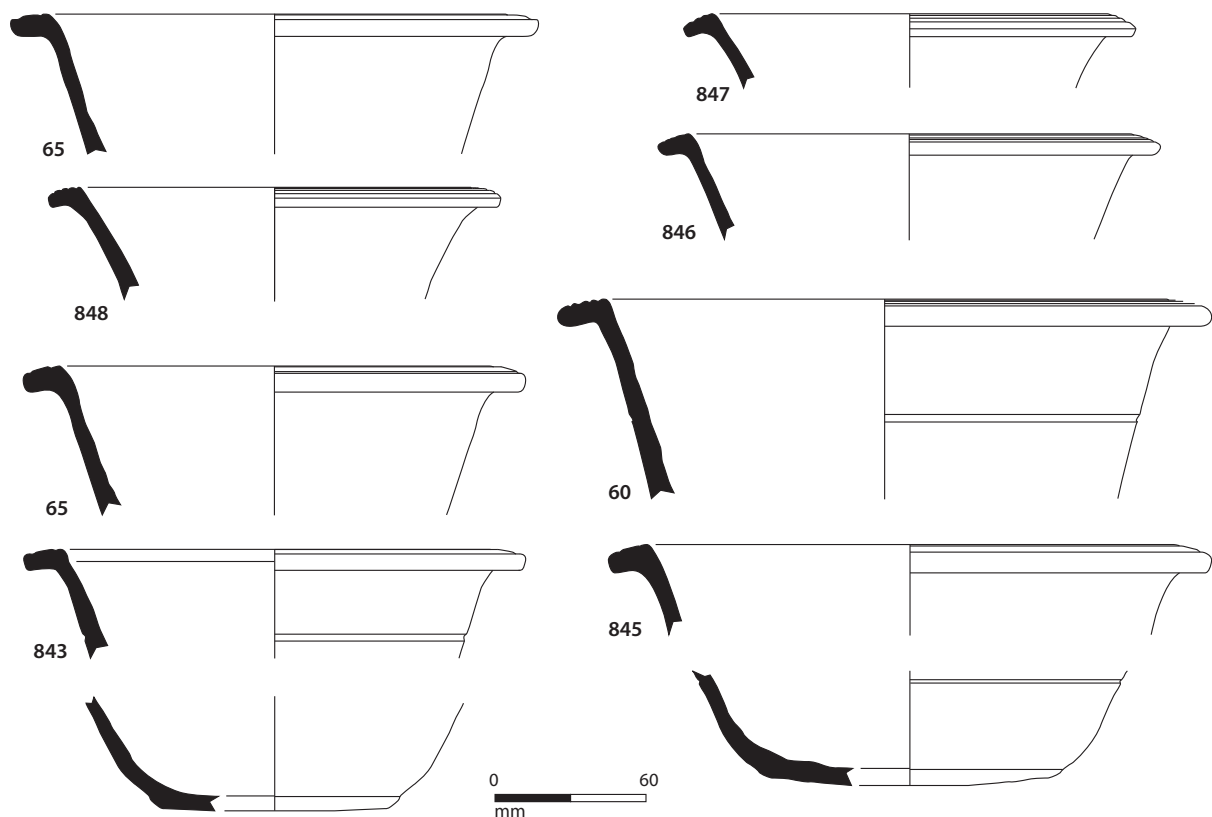


Fig. 22. Céramiques communes tournées rouges : marmites tronconiques (dessins C. Batigne Vallet, DAO : A. Lagoutte).

d'en proposer une association avec des vestiges de fonds lenticulaires et tripodes. La panse possède la marque d'un décrochement caractéristique à la jonction avec le fond et montre souvent la présence d'une gorge horizontale en milieu de panse. Les pieds sont formés de très petits cylindres d'argile pleins. Un engobe micacé a été déposé sur la surface externe de ces marmites, depuis la lèvre jusqu'à la partie basse de la panse.

Le deuxième type de marmite répertorié est à panse tronconique (fig. 22). Les parois se terminent par une lèvre débordante oblique qui possède deux ou quatre sillons sur sa face supérieure. Une petite gorge horizontale marque la surface externe à mi-hauteur. Le fond, lenticulaire, est dissocié de la panse par un décrochement, élément singulier également observé sur les

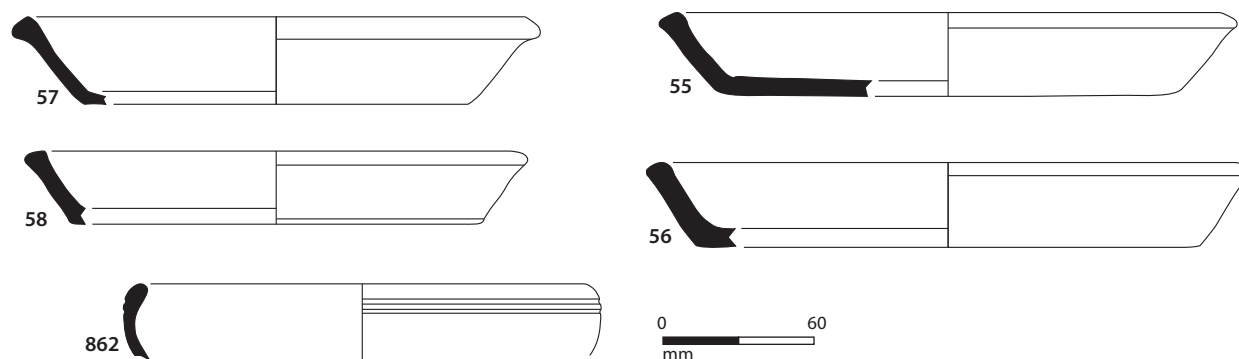


Fig. 23. Céramiques communes tournées rouges : plats à cuire (dessins C. Batigne Vallet, DAO : A. Lagoutte).

marmites renflées. Il est impossible de dire si ces fonds sont tripodes ou non. Un engobe micacé recouvre souvent la lèvre.

Les dix plats recueillis ont presque tous une lèvre épaissie et aplatie (fig. 23). Les parois sont rectilignes, obliques et un engobe micacé recouvre leur surface interne, rarement la partie externe. Seul un plat appartient au type à paroi courbe, bord rentrant et sillons externes (fig. 23, n° 862), type assez commun en région Rhône-Alpes mais particulièrement bien représenté dans le département de la Loire à partir du milieu du II^e s. (GENIN, LAVENDHOMME, 1997, fig. 66, n° 33).

2.2.2. Les pâtes céramiques

Toutes les céramiques communes tournées rouges ont une pâte céramique similaire. Les objets présentent une surface de couleur rouge peu foncée ou marron-orange : plus pâles que la plupart des céramiques tournées rouges lyonnaises fabriquées dans l'atelier de La Sarra, par exemple (LAROUCHE, 1997), elles ont néanmoins une couleur plus soutenue que celle des vases trouvés à Lyon dans des contextes datés du III^e s. et attribués aux productions du val de Saône (décrits comme des vases à pâte dure et pâle, voir BONNET *et alii*, 2003, fig. 18, 19). Les pâtes de ces céramiques semblent néanmoins non calcaires, ce qui a déjà été évoqué plus haut. Observées en cassure fraîche, elles montrent une teinte orange foncé. La texture n'est pas très compacte mais légèrement vacuolaire. Les inclusions sont rares : nous pouvons voir de minuscules grains blancs et de très rares grains sub-arrondis de couleur marron foncé ou rouge. Parfois, la pâte contient de très grosses inclusions de même couleur. Observée en coupe polie, la pâte est de teinte orange clair et nous pouvons percevoir de minuscules taches de couleur rouge-marron ou blanche. Chez certains exemplaires, quelques différences sont perceptibles dans la pâte, notamment en ce qui concerne l'abondance des petits grains blancs, alors beaucoup plus nombreux.

2.2.3. Origine des céramiques tournées rouges

Les marmites renflées à col font référence à la « jatte » n° 70a identifiée par M. Joly en Bourgogne (JOLY, 1992, p. 265 et p. 280) et répertoriée sur de nombreux sites de consommation à partir de la seconde moitié du II^e s. et durant le III^e s. Elles sont signalées en bonne quantité parmi les découvertes faites dans le lit de la Saône, notamment à Port Guillot, en Saône-et-Loire près de Chalon-sur-Saône (BONNAMOUR, 1990, p. 31, n° 9, 10) et

semblent être identifiées jusque dans le nord du territoire des Lingons, en Haute-Marne, à Langres et Bourbonne-les-Bains (JOLY, MOUTON-VENAULT, 2012, fig. 13). Elles sont également recensées plus au sud, mais en moindre quantité, à Lyon, dans deux ensembles datés respectivement du début et de la fin du III^e s. (BONNET *et alii*, 2003, fig. 18, n° 10 et fig. 39, n° 252) et à Vienne dans des contextes datés de la fin du II^e s. et du III^e s. (GODARD, LEBLANC, 1996, fig. 1, n° 8). Ces marmites renflées ont été attestées parmi les produits de l'atelier de potiers de Saint-Ambreuil/Le Dézaret, dans la forêt de La Ferté (Saône-et-Loire), datés de la seconde moitié du II^e s. (JOLY, 1996, p. 276, n° 6; MOUTON-VENAULT *et alii*, 2015). Elles sont aussi assez proches d'un type fabriqué à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) durant le II^e s. (CARD, 2008, fig. 24, n° 87) et d'un type produit dans l'atelier d'Autun, sauf que les pieds y présentent des petites différences dans le détail (MOUTON-VENAULT *et alii*, 2015).

La marmite tronconique est plus rare en Bourgogne : elle a été recensée à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), et peut-être à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), à partir de la deuxième moitié du II^e s. (JOLY, 1992, pl. 9, n° 98 et pl. 103, n° 45). Cette marmite a aussi été répertoriée à Saint-Romain-en-Gal dans des ensembles des II^e et III^e s. (LEBLANC, 2003, fig. 16, n° 9) et rappelle le type à panse tronconique produit dans l'atelier de Luxeuil-les-Bains (CARD, 2008, fig. 24, n° 89-90).

Le plat à lèvre épaissie aplatie est assez commun en Bourgogne et ressemble à des profils répertoriés au sein de plusieurs sites par M. Joly (JOLY, 1992, pl. 129), notamment dans des contextes datés de la deuxième moitié du II^e et du III^e s. Les exemplaires plus précoces (Langres, fin I^{er} s., voir JOLY, 1992, pl. 65, et Malain, début II^e s., *ibid.* pl. 93) ne reproduisent pas exactement le profil à paroi rectiligne et lèvre épaisse et écrasée mais les exemplaires des ateliers de la région de Chalon-sur-Saône ne sont pas très différents (MOUTON-VENAULT *et alii*, 2015).

Les céramiques tournées rouges retrouvées dans la fosse de *Ludna* appartiennent donc à un groupe de céramiques identifié par un répertoire – marmites, pots, plats, bouilloires – et un aspect – couleur orange clair, pâte plutôt dense, engobe micacé fréquent – signalé dans la vallée de la Saône et jusque dans la moyenne vallée du Rhône durant la seconde moitié du II^e s. et le III^e s. Si un ou peut-être deux ateliers de potiers réalisent assurément cette catégorie de céramiques, la variété des détails techniques et parfois morphologiques observables sur les objets retrouvés en contexte de consommation tend à démontrer qu'ils sont certainement beaucoup plus nombreux.

SYNTHÈSE

Les céramiques recueillies au sein du comblement de la fosse 657 suggèrent clairement que nous ne sommes pas en présence du vaisselier d'un ou de plusieurs habitats. Trois observations l'attestent parfaitement.

La première est liée à la composition particulière de l'assemblage céramique. Avec seulement trois catégories dominantes et trois autres totalement anecdotiques ou résiduelles, ce corpus ne peut remplir toutes les fonctions dévolues habituellement aux récipients en terre cuite. Nous devrions compter, par exemple, davantage de vases à boire, en particulier en céramique à paroi fine. Une des conséquences de ce faible nombre de catégories techniques est leur surreprésentation au sein de la fosse par rapport aux ensembles domestiques traditionnels. Les sigillées, notamment, occupent la moitié du NMI total, alors qu'elles ne dépassent habituellement pas les 30 % du NMI au sein des agglomérations moyennes⁹. Les céramiques communes claires, mortiers essentiellement, sont également concernées puisque au sein de la fosse de *Ludna*, elles représentent 59 % des individus de céramique commune, alors qu'en général cette catégorie n'excède jamais les 30 %¹⁰.

La deuxième observation est celle du caractère très restreint du répertoire morphologique des céramiques recueillies et, par voie de conséquence, de la standardisation des pièces. Le corpus de la sigillée ne compte que trois formes principales, dont les caractéristiques sont celles de fabrications contemporaines : les dimensions des vases comptent peu de variations, les estampilles ne livrent que six noms de potiers dont certains sont représentés par une dizaine d'occurrences d'une même estampille et les décors ne peuvent être attribués qu'à deux officines principales. Il en va de même pour les catégories de céramiques de cuisine. Les céramiques communes claires sont représentées par une majorité écrasante de mortiers de même morphologie, et les 46 objets en céramique tournée rouge ne font référence qu'à deux formes. Cet assemblage ne correspond ainsi absolument pas à la composition de la batterie de cuisine ordinaire, ne serait-ce qu'en raison de l'absence des pots à cuire, qui représentent en général au moins la moitié des récipients.

Enfin, la dernière observation tient à l'origine des céramiques de la fosse. Les céramiques fines, destinées à la consommation, et les céramiques communes, de cuisine, sont toutes allogènes,

c'est-à-dire issues vraisemblablement d'un commerce à moyenne distance.

Singularité de l'assemblage céramique, homogénéité et origine extérieure des lots sont donc les traits caractéristiques des objets de cette fosse, qui la rendent atypique et suggèrent qu'ils ne sont pas d'origine domestique. L'interprétation la plus probable est celle de mobiliers issus d'un lieu de stockage ou de commerce incendié, ayant entraîné la perte de la marchandise. Les sigillées, brûlées et noircies par la fumée, rendent bien compte de cet événement sans doute désastreux pour le propriétaire du bâtiment, de même que l'existence, au sein du comblement, de fragments de parois murales également brûlées, ou encore de matériaux de construction. L'absence de tels stigmates sur toutes les céramiques communes pose toutefois question. Peut-être étaient-elles stockées dans une partie du bâtiment qui ne fut que peu soumise à la forte chaleur ou aux flammes, mais qui s'est tout de même effondrée, brisant ainsi les récipients. Dans tous les cas, le fait que les mortiers, notamment, ne présentent aucune marque d'usure, qu'ils constituent un lot aussi homogène que celui des sigillées et que, par ailleurs, ils soient présents en différentes profondeurs du comblement unique et rapide de la fosse, ne laisse guère de doute sur leur lien avec l'événement.

Notons, par ailleurs, que les données de cette fosse (540 vases estimés sur la base des 270 NMI inventoriés pour la moitié de son remplissage) ne rendent probablement pas compte de l'ampleur des pertes. En effet, parmi les découvertes anciennes conservées au musée de la mairie de Saint-Georges-de-Reneins, plusieurs fonds de sigillée brûlée portent les mêmes signatures que celles de l'excavation fouillée en 2005, ce qui indique que les restes de la marchandise ont été dispersés, lors du nettoyage du lieu en vue de sa réhabilitation, au sein de plusieurs fosses ou remblais, dont nous manquons de vision d'ensemble. Le fait que, malgré la grande taille des fragments retrouvés au sein de la fosse 657, nous n'ayons pratiquement pas pu effectuer de collages est un argument qui corrobore l'idée d'un grand nombre de vases mis au rebut dans différents dépotoirs.

Sur le plan de la connaissance des échanges commerciaux régionaux, l'intérêt de cette découverte ne fait aucun doute. Au cours des décennies 150 à 170, les marchands locaux se fournissent en céramique commune dans la région de Chalon-sur-Saône ou plus au nord en Haute-Saône pour les céramiques communes tournées rouges, mais aussi peut-être dans la vallée du Rhône pour les céramiques communes claires, et ce sont auprès des ateliers de Lezoux, plus particulièrement les officines des potiers du secteur artisanal de Saint-Taurin, qu'ils s'approvisionnent en vaisselles de table. Ce contexte constitue l'instantané d'une partie de l'activité de l'agglomération de *Ludna* durant le Haut-Empire et permet de fixer assurément la contemporanéité de certaines productions et de certains types. Il confirme aussi la vocation commerciale de l'agglomération le long de la route de Langres à Lyon : ce stock correspond soit à une boutique pour les habitants de l'agglomération même et ses alentours, soit à un lieu de reconditionnement de marchandises destinées à un point de vente plus lointain.

9. À Saint-Georges-de-Reneins, les sigillées d'un ensemble augustéen représentent 10 % de la totalité des NMI, celles d'un ensemble tibérien 5 % (TRIPIER, CELLARD, 2009). Les individus en sigillées représentent 25 % d'un ensemble daté du III^e s. dans l'agglomération de Revel-Tourdan, en Isère (DROUVOT, 2003, fig. 2), 18 % d'un ensemble daté de la première moitié du II^e s. dans l'agglomération ligérienne de La Pacaudière (BATIGNE VALLET *dir.* à paraître) et 20 % d'un ensemble daté du II^e s. à Saint-Germain-la-Gâtine (DELAGE *et alii*, 2007, fig. 3).

10. Les céramiques communes claires occupent 9 % des récipients de céramique commune de l'ensemble augustéen de *Ludna* et 4 % de ceux de l'ensemble tibérien (TRIPIER, CELLARD, 2009), et 28 % de ceux du site de Revel-Tourdan (DROUVOT, 2003, fig. 2).

BIBLIOGRAPHIE

- BATIGNE VALLET C. dir., à paraître, *Céramiques de cuisine d'époque romaine en région Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne (I^{er} s. av. J.-C.-V^e s. apr. J.-C.) : morphologie, techniques et approvisionnement*, Programme d'Action Collective de Recherche.
- BATIGNE VALLET C., MAZA G., MAYOUD S., 2009, «Saint-Georges-de-Reneins / Ludna – Patural (Rhône) : découvertes du second âge du Fer en territoire ségusiave», in: *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e siècle av. J.-C.) : la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, Dijon, SAE, p.173-182 (27^e suppl. à la R.A.E.).
- BATIGNE VALLET C., BRUN C., CLÉMENT B., GALLIÈGUE A., ROMA V., SARTRE C., avec les contr. de AYEB L., BRUNBROUCK A., DHORNE M.-B., HASAN B., NABET B., PELLETIER N., QADER E., QAISAR Y., RAFFIN L., SIMON C., VENDITTELLI L., 2014, «Le mobilier céramique du site de l'externat Sainte-Marie à Lyon, 'Clos de la Solitude' (II^e s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Chartres, 2014*, p.641-676.
- BÉAL J.-C., 2007, «Les territoires des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise», *Revue des Études anciennes*, 109, 1, p. 5-26.
- BÉAL J.-C., COQUIDÉ C., TENU R. et coll., 2013, *Ludna et Asa Paulini : deux étapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon*, Lyon, ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 439 p., 492 fig., 40 fig. coul. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 39).
- BEMMANN H., 1984, «Terra sigillata aus Abfallschichten des Bonner Legionslagern», *Beiträge zur Archäo. des Römischen Rheinlands*, 23, p. 109-162.
- BÉMONT C., 1973, «À propos de CATVSSA», *Gallia*, 31, p. 81-122.
- BET P., 1988, *Groupes de production et potiers à Lezoux (63) durant la période gallo-romaine*, Mémoire de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section, Paris, 9 vol.
- BET P., DELAGE R., 1996, «Principes généraux de gestion du mobilier archéologique : une étape primordiale dans l'informatisation des données du site de Lezoux», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Dijon, 1996*, p.263-286.
- BET P., DELAGE R., 2000, «Du nouveau sur le centre de production de céramique sigillée de Lubié (Allier) : étude préliminaire du mobilier issu d'un sondage récent», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 2000*, p.441-459.
- BET P., DELAGE R., 2009, «L'atelier de la Serve d'Ervier à Lezoux», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 2009*, p.453-479.
- BET Ph., DELOR A., 2000, «La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire : révision décennale», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne*, p.461-484.
- BONNAMOUR L., 1990, «Chronique archéologique», *Mémoires de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, 1988-1989, p.21-59.
- BONNET C., BATIGNE-VALLET C., DELAGE R., DESBAT A., LEMAITRE S., MARQUIÉ S., SILVINO T., 2003, «Mobilier céramique du III^e siècle à Lyon : le cas de trois sites de la ville basse : place des Célestins, rue de la République/rue Bellecordière et place Tolozan», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 2003*, p.145-181.
- BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., 2010, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, 462 p.
- BUISSON A., 1993, *Ludna. Catalogue des collections archéologiques conservées au Musée, Château de Montchervet, Saint-Georges-de-Reneins*, 120 p.
- CARD C., 2008, «Nouvelles données sur les productions des ateliers de potiers gallo-romains de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : la vaisselle en céramique non sigillée», *R.A.E.*, t. 57-2008, p.205-226.
- CORROCHER J., 1994, *Lubillet, ancienne paroisse de Lapalisse (Allier)*, Vichy, 64 p. (*Hist. et Recherche Archéo. en Bourbonnais*, 1).
- CURLE J., 1911, *A Roman frontier post and its people: the fort of Newstead in the parish of Melrose*, Glasgow, J. Maclehose & sons, 431 p.
- DÉCHELETTE J., 1904, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, Picard, 2 vol.
- DELAGE R., MORIN J.-M., SELLES H., 2007, «Le vaisselier d'une maison gallo-romaine incendiée au cours des années 160/180 à Saint-Germain-la-Gâtine (Eure-et-Loir)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Langres, 2007*, p.585-594.
- DELAGE R., MARTIN Th., RAEPSAET G., VILVORDER F., 2008, «La terre sigillée», in: BRULET R., DEWERT J.-P., VILVORDER F., *Liberchies. V. Vicus gallo-romain : habitat de la tannerie et sanctuaire tardif : fouilles du Musée de Nivelles (1996 à 2003)*, Louvain-la-Neuve, p.205-270 (*Publ. d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Univ. catholique de Louvain*, 102).
- DELOR A., 2003, «La céramique sigillée sur le territoire sénon : premières approches pour la caractérisation de la consommation et de la commercialisation durant le Haut-Empire», *R.A.E.*, t. 52-2003, p.131-248.
- DICKINSON B. M., HARTLEY B. R., 2000, «The Samian», in: *Roman Castelford, Excavations 1974-85, vol. III, The pottery*, p.5-88 (*Yorkshire Archaeology*, 6).
- DRAGENDORFF H., 1895-1896, «Terra Sigillata», *Bonner Jahrbücher*, Bd 6, p.18-155 et Bd 97, p.54-163.
- DROUVOT N., 2003, «Retour sur un vaisselier du III^e siècle mis au jour à Tourdan (agglomération secondaire de Turedonnum, Isère) : sondage du mois d'août 1980», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 2003*, p.53-70.
- FURGER A.R., DESCHLER-ERB S., 1992, *Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim ugster Theater : typologische und osteologische Untersuchungen zur Grabung Theater-Nordwestecke 1986-87*, Augst, Römermuseum, 481 p.
- GABLER D., 1980, «The structure of the Pannonian frontier on the Danube and its developments in the Antonine period: some problems», in: HASON W. S., KEPPIE L. J. T. ed., *Roman frontier studies 1979 : papers presented to the 12th intern. Congress*, 1, p.637-654 (*BAR, Intern. series*, 71, 1).
- GABLER D., MÁRTON A., GAUTHIER E., 2009, «La circulation des sigillées en Pannonie d'après les estampilles sur sigillées lisses de Gaule, de Germanie et de la Région danubienne», *R.A.E.*, t. 58-2009, p.205-324.
- GENIN M., LAVENDHOMME M.-O., 1997, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain : évolution des mobiliers domestiques*, Paris, éd. de la MSH, 289 p. (*Documents d'Archéologie française*, 66).
- GODARD C., LEBLANC O., 1996, «La céramique micacée sur les sites de Vienne (Isère) et de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Dijon, 1996*, p.499-502.
- HANUT F., SCHÜTZ J.-L., ANSLIJN J.-N., 2011, «Nouvelle interprétation chronologique du mobilier céramique et de la verrerie du 'magasin' de Braives (province de Liège) : un ensemble exception-

- nel d'une surprenante diversité», *Bull. de l'Institut archéologique liégeois*, 115 (2010-2011), p. 5-213.
- HOFMANN B., 1988, «La forme sigillée Walters 79/80», *R.A.E.*, t. 39, fasc. 1-2, p. 141-143.
- JOLY M., 1992, *Recherches sur la céramique commune gallo-romaine dans l'est de la Bourgogne*, Thèse de doctorat, Univ. de Bourgogne, Dijon, 3 vol.
- JOLY M., 1996, «L'atelier de potiers gallo-romain de La Ferté», in: *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Catalogue d'exposition, Dijon, p. 275-277.
- JOLY M., MOUTON-VENAULT S., 2012, «Faciès de consommation et mode d'approvisionnement de la vaisselle culinaire en Gaule de l'Est: l'exemple de la Bourgogne», in: BATIGNE VALLET C. dir., *Les céramiques communes comprises dans leur contexte régional: faciès de consommation et mode d'approvisionnement, Actes de la table ronde de Lyon, 2-3 fév. 2009*, p. 37-54.
- KÖRTUM K., 1995, *Portus-Pforzheim: Untersuchungen zur Archäologie und Geschichte in römischer Zeit*, Sigmaringen, Thorbecke, 384 p.
- LANDRY C., 2003, «Les céramiques du III^e siècle sur le site du Thovey (Haute-Savoie)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 2003*, p. 115-122.
- LAROCHE C., 1987, «Aoste (Isère): un centre de production de céramiques (fin I^{er} av. J.-C., fin I^{er} ap. J.-C.): fouilles récentes (1983-1984)», *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 20, p. 281-348.
- LAROCHE C., 1997, «L'atelier de La Sarra», in: «Les productions des ateliers antiques de Lyon, deuxième partie: les ateliers du premier siècle après J.-C.», (dossier), *Gallia*, t. 54, p. 55-62.
- LAROCHE C., à paraître, «Les mortiers», in: BATIGNE VALLET C. dir., *Céramiques de cuisine d'époque romaine en région Rhône-Alpes et dans le sud de la Bourgogne (I^{er} s. av. J.-C.-V^e s. apr. J.-C.): morphologie, techniques et approvisionnement*, Programme d'Action Collective de Recherche.
- LAROCHE C., THÉOLAS D., 2003, «Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), la villa du Vernai: étude comparative de deux contextes: la cour (fin du II^e-début du III^e siècle) et le secteur XX (fin du III^e-début du IV^e siècle?)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 2003*, p. 71-90.
- LEBLANC O., 2001, «Production de céramiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône, France): bilan de 25 années de recherche sur le site», *Rei Cretariae Romanae Fautores*, Acta 37, p. 45-55.
- LEBLANC O., 2003, «Contextes des II^e et III^e siècles sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 2003*, p. 21-51.
- MAZA G., SAISON A., VALLET C., BECKER C., 2002, «Un dépôt d'atelier de potiers du I^{er} siècle de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Bayeux, 2002*, p. 275-329.
- MONTEIL G., 2013, «Samian plain vessels – a review of their development in the 2nd century AD», in: FULFORD M., DURHAM E. ed., *Seeing Red: new economic & social perspectives on Gallo-Roman terra sigillata*, Londres, Inst. of classical studies, p. 349-367 (*Bull. of the Inst. of classical studies suppl.*, 102).
- MOUTON-VENAULT S., AHÛ-DELOR A., BARTHÉLEMY D., HUMBERT S., avec la coll. de BARTHÉLEMY F., CROSIEZ A., HERVÉ C., JOLY M., SAGESSE A., 2015, «Évolution des répertoires céramiques culinaires en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère», *R.A.E.*, t. 64-2015, p. 161-222.
- NAVARRE N., 1995, «Le matériel sigillé du niveau d'abandon de la rue des Farges à Lyon (Rhône): 200-230 après J.-C.», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Rouen, 1995*, p. 323-339.
- NOÏS = HARTLEY B. R., DICKINSON B. M., 2008-2011, *Names on Terra Sigillata: an index of Makersstamps & signatures on gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware)*, Londres, 9 vol.
- OSWALD F., 1937, *Index on Figure-Types on Terra Sigillata (Samian Ware)*, Liverpool, Univ. Press.
- PASQUET A., 1996, «Les mortiers en céramique commune de Bourgogne: les caractéristiques de la production», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Dijon, 1996*, p. 99-109.
- ROGERS G., 1974, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I: Les motifs non figurés*, Paris, éd. du CNRS, 196 p. (28^{ème} suppl. à Gallia).
- ROGERS G., 1999, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. II: Maringues*, 2 vol. (*Revue archéologique Sites*, hors-série 40, 1-2 - *Cahiers du Centre archéologique de Lezoux*, 1).
- ROMEUF A.-M., 2001, *Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme): le quartier artisanal gallo-romain*, Maringues, 2 vol. (*Cahiers du Centre archéologique de Lezoux*, 2).
- SERRALONGUE J., 2003, «Le mobilier céramique des II^e-III^e siècles de quatre puits de l'habitat périurbain des Ilettes à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 2003*, p. 91-113.
- STANFIELD J.A., SIMPSON G., 1991, *Les potiers de la Gaule Centrale*, Gonfaron (*Revue archéologique Sites*, hors-série 37).
- TILHARD J.-L., 2004, *Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés*, Marseille, SFECAG, 654 p. (SFECAG, Suppl. 2).
- TRUPIER A., CELLARD E., 2009, «Le mobilier de Ludna / Saint-Georges-de-Reneins (Rhône): la céramique de la première fréquentation romaine de l'agglomération (Auguste-Tibère)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 2009*, p. 325-344.
- VAUTHEY P., VAUTHEY M., 1993, *Près de Vichy: l'atelier de potiers gallo-romains de Terre-Franche-sur-Allier*, Gonfaron, Ass. française d'Archéologie métropolitaine, 100 p. (*Revue archéologique Sites*, hors-série 39).
- WALTERS H., 1908, *Catalogue of Roman pottery in the Departments of Antiquities*, British Museum, Londres, 724 p.
- WUILLEUMIER, P., 1939, «De Lyon à Mâcon», *Revue des Études anciennes*, 41-1939, p. 245-251.